

Le Soleil, Clément Thibault

Joyeux
noël

PONTIAC BUICK CLOUTIER
st-apollinaire Qué.
st-apollinaire Québec, Q.M.C.
767-3906 Ligne sans frais 694-0529 Québec
SORTIE 179 — ST-APOLLINAIRE, Qué.

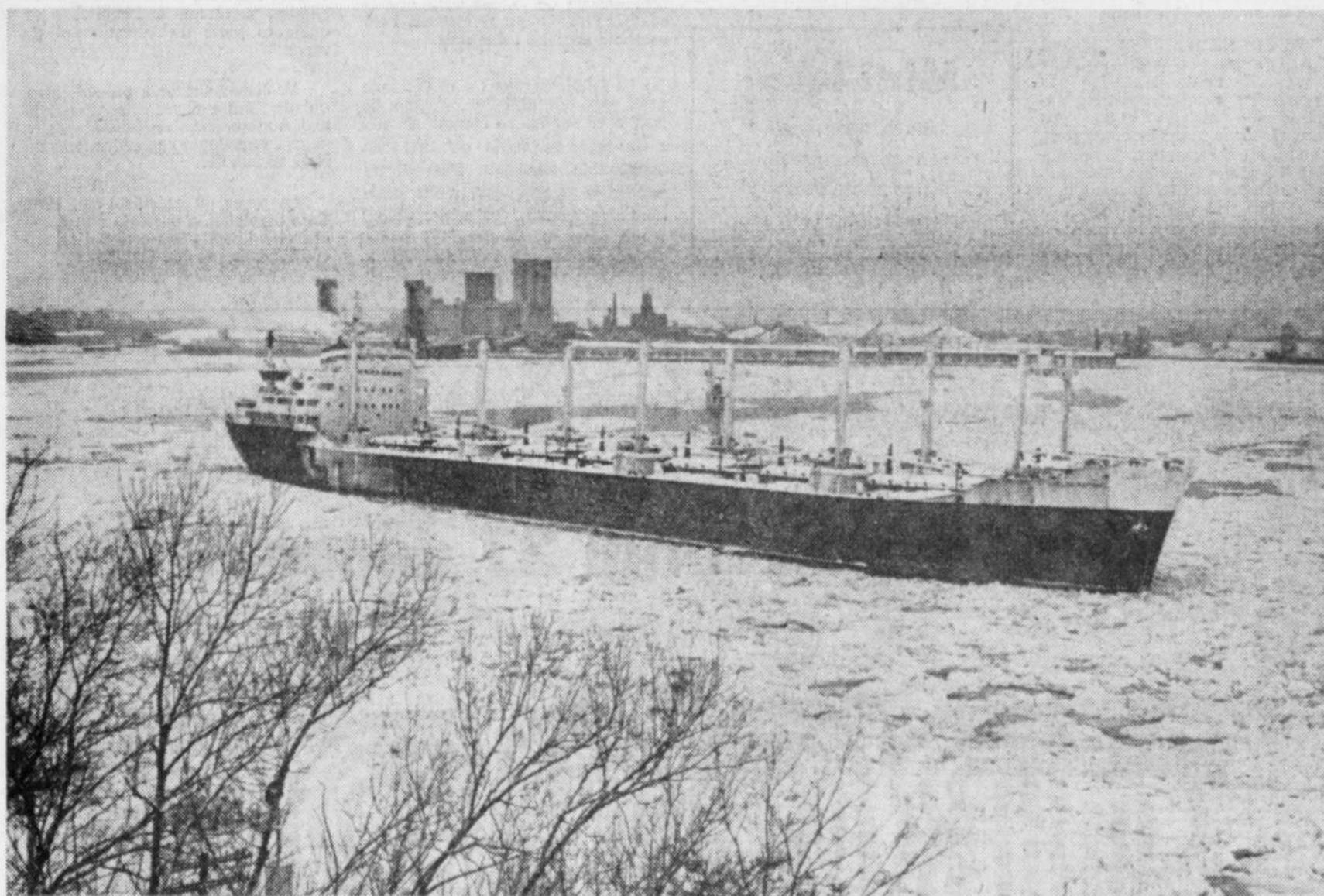
LE SOLEIL

GASTON
Levesque
MEUBLES Inc.
683-3471

120 PAGES 9 CAHIERS

QUEBEC, VENDREDI 24 DECEMBRE 1976

80e ANNEE, No 305 PRIX 40¢



Le Soleil, Gilles Lafond

La guigne le suit

Le cargo Agelos Raphael est malchanceux. Il s'est échoué à quelque 500 pieds à l'est de la traverse de Lévis, mercredi soir. Il venait de quitter le chantier maritime de Lauzon pour des réparations à la suite d'une collision avec un autre cargo, le 7 novembre

dernier, dans le golfe Saint-Laurent. Les glaces abondantes et un vent violent l'ont poussé trop près de la rive sud où il a été encore immobilisé, d'où il n'a pu être libéré qu'à 20h hier soir.

Comité sur l'avenir des installations olympiques

Charron se retire

par Roger BELLEFEUILLE

Dans un geste de compromis, le ministre délégué au Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Charron ne siègera pas sur le comité ministériel chargé de l'avenir des installations olympiques.

Mais il ne dément pas pour autant quant à sa volonté d'éliminer la présence du maire de la métropole, M. Jean Drapeau, sur le même comité.

Le ministre Charron avait déjà opposé son veto au fait que le maire Drapeau représente la ville de Montréal sur ce comité, doutant en fait de son objectivité, en sa qualité de père des Jeux Olympiques.

Le comité exécutif de la ville de Montréal, pour sa part, passant outre aux objections du jeune ministre, décidait cette semaine de déléguer nul autre que son premier magistrat, jugeant qu'il s'agissait là de l'une de ses prérogatives.

Toutefois, hier, à l'Assemblée na-

tionale, le ministre Charron annonçait son intention de se retirer du comité, qui en deviendra un de consultation.

(Suite à la page A2, 1re col.)

ce soir

ARTS: "L'aile ou la cuisse", film de René Malo, avec Louis de Funès — Cinéma II, Place Québec et à l'Alouette, Place Sainte-Foy. TELEVISION: Minuit, canaux 4 et 11, la Messe de Minuit.

SAMEDI

TELEVISION: Cinéma — West Side Story, 23h, au canal 4.

DIMANCHE

TELEVISION: Radio-Québec présente La Planète Sauvage à Ciné plus, à 19h30.

météo

Neige en début de journée, sauf dans le Bas-Saint-Laurent où la poudrière durera toute la journée. Dégagement par la suite et vents modérés. Aperçu pour Noël: enneigement suivi de neige.

Détails, page H-3

sommaire

A Québec aujourd'hui	F-7
Annances classées	H-3 à H-12
Arts et lettres	F-1 à F-7
Bandes dessinées	H-13
Bridge	H-11
Décès	H-14
Echecs	H-10
Economie-finances	B-5 à B-7
Feuilleton	H-9
Habitat	E-6
Horoscope	H-12
Monsieur Québec	A-3
Mot mystère	H-4
Mots croisés	H-6 et H-8
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	H-7
Philatélie	A-12
Rubriques du samedi	A-10 et A-11
Sciences	B-4
Sport	C-1 à C-7
Télévision	H-14, G-6 et G-7
Tourisme	E-1 à E-3

dossiers

Bona parle

Pour M. Bona Arsenaull, député libéral défait dans Matapédia le 15 novembre, la victoire péquiste pourrait amener des lendemains amers même s'il se réjouit de l'euphorie provoquée par ce triomphe. Notre chroniqueur politique Gilles Lesage a interviewé l'ancien ministre du gouvernement Lesage.

page B-2

René Lévesque à l'école

Le R.P. Charles Dubé nous parle d'un élève à qui il a enseigné en 1933 et qui est devenu le premier ministre du Québec.

page B-1

habitat

Le poêle à bois reprend peu à peu sa place. Que ce soit par souci de sécurité ou pour simplement donner un cachet d'authenticité à une pièce, de plus en plus de Québécois cherchent une source supplémentaire de chaleur pour leur maison. Ils ont alors le choix entre le foyer, le foyer-poêle et le "bon vieux poêle d'antan".

page E-6

arts

"Medium saignant", une pièce redevenue d'une brûlante actualité

page F-1



Le Soleil, Raymond Lavole

tourisme

Le réveillon de Noël, quel qu'il soit, demeure toujours un événement mémorable pour les enfants. Si, par hasard, des citadins décident d'aller passer le temps des Fêtes à la campagne, alors, ces quelques heures de veille prennent une allure de merveilleux pour tous. C'est là l'expérience que décrit le cahier de tourisme en cette fin de semaine de la Nativité.

E-1 à E-3

pas possible!

Eh bien,
joyeux
Noël!

Nous sommes le 25 décembre, au petit matin, vers midi et trente. C'est un samedi et vous lisez dans LE SOLEIL, cet excellent quotidien etc., votre chronique préférée. Celle-ci.

Mais comme vous aviez prévu que ce samedi 25 décembre vous auriez beaucoup de choses à faire, laver la vaisselle, ramasser les

papiers multicolores, les rubans, etc., qui forment un moelleux tapis sur la moquette du salon, vous avez pris de l'avance et vous l'avez lue la veille.

Vous êtes donc le 24, vers mettons 18 hres et vous lisez votre chronique préférée. Notez que je suis tout étonné que vous n'avez pas autre chose à faire en cette veille de Noël. On ne sait jamais des cadeaux de dernière minute à acheter, l'arbre de Noël à terminer. Quand ça ne serait que de trouver quelle est la maudite lumière brûlée qui empêche la série de fonctionner et votre sapin de scintiller de tous ses feux.

De toute manière, monsieur, vous sortez probablement d'une petite fête de bureau. Ou tout simplement de la taverne ou d'un bar. Ce n'est pas tous les jours la veille de Noël. Heureusement parce que LE SOLEIL ne paraîtrait pas souvent et que je n'aurais pas les moyens de lever le coude à votre santé.

Dans quelques minutes, vous allez manger des restes. Parce que tout ce qu'il y a de bon dans le frigo c'est pour le réveillon. La même chose pour les bouteilles qui dorment sur l'armoire sans savoir, les pauvres, ce qui les attend dans quelques heures.

La tête vous tourne peut-être. C'est sans doute l'émotion. Vous prenez un verre d'eau minérale, un bromo, un alka, un jus de tomate, quelques aspirines et un bon café noir. En vous promettant

de ne rien prendre d'autre avant la messe de minuit ou l'arrivée des invités.

Vous lisez cette ligne pour la trois ou quatrième fois en vous disant que je suis encore plus perdu que d'habitude. C'est la nervosité. Vous êtes nerveux parce que c'est la veille de Noël.

Tantôt vous devrez prendre votre douche, vous laver la tête. Cirer vos souliers, mettre une chemise et une cravate. Vous allez casser un lacet, faire le noeud de la cravate de travers et il manquera un bouton à votre chemise.

Et vous madame, ce sera de votre faute. Une fois de plus. Vous vous dites que vous n'arriverez jamais à tout terminer à temps. Comme à chaque année.

Les plus jeunes ne voudront pas aller se coucher et les plus vieux se battent déjà pour l'occupation de la chambre de bains.

Si ce n'est pas comme ça que ça se passe chez vous ce soir, c'est une situation que vous avez déjà vécue. Et vous n'avez plus le goût de lire le journal. Parce que tout d'un coup vous n'avez plus que cinq ou dix ans. Vous revivez les Noëls de votre enfance. Et vous avez à la fois envie de rire et de pleurer. Vous êtes nostalgique.

C'est la veille de Noël. Et si vous avez le coeur gros un peu, dites-vous bien que vous n'êtes pas le seul.

Le père Plexe



Noël à la garderie populaire

L'un des nombreux endroits que le vénérable vieillard a visité au cours des derniers jours a été la garderie populaire située au sous-sol de l'église Saints-Martyrs, où il a fait de nombreux heureux.

Le Soleil, Reynald Lavoie

Comité sur...

(Suite de la première page)

qui en deviendra un de consultation auprès de son ministère. Il se réserve le droit de se nommer un remplaçant.

Par contre, il faisait savoir du même coup que la ville de Montréal, si jamais elle veut être représentée sur ce comité, devra désigner une personne n'ayant aucun statut politique, ce qui exclut évidemment le maire Drapeau ou toutes autres personnes de l'exécutif de la métropole ayant participé à la décision de tenir les JO.

Enfin, le comité sur l'avenir des installations olympiques devra dans un premier temps faire rapport sur le sort du Village olympique et dans un deuxième, sur celui du Parc olympique.

\$4,000,000 en promesses

Au cours de la dernière campagne électorale, les Libéraux ont promis des équipements sportifs à 160 municipalités pour des montants de \$4,457,000.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Charron, en réponse à une question posée à l'Assemblée nationale par le député de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau.

L'éventail des promesses faites par l'ancien ministre et candidat libéral dans Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Phaneuf, atteignait \$1,247,000 pour cette année financière 1976-77 et \$3,110,000 pour les années subséquentes, a indiqué M. Charron.

"Il n'y avait aucune disponibilité financière pouvant permettre à un ministre pareil engagement", a dit M. Charron. Les engagements avaient été pris par l'envoi aux municipalités de 160 lettres d'intention signées par le ministre Phaneuf.

Immédiatement après l'élection du 15 novembre dernier, M. Phaneuf a fait parvenir à certaines municipalités une lettre de désengagement face à ses promesses, mais dans plusieurs cas, il était trop tard puisque les travaux de

construction d'équipements sportifs avaient été entrepris de bonne foi par les édiles.

M. Charron a expliqué que le ministre des Finances avait accepté de débloquer des sommes de \$1 million pour rembourser les municipalités qui avaient déjà entrepris ces travaux.

Le nouveau ministre a invité les municipalités qui sont ainsi mal prises à lui faire parvenir le plus tôt possible copie des factures reliées aux montants déjà engagés. Ces municipalités seront remboursées à partir du budget supplémentaire de \$1 million.

"Pour les autres municipalités, qui ont eu la sagesse de se méfier d'une promesse électorale et de ne pas entreprendre immédiatement les travaux, je leur demande, puisque nous sommes incapables financièrement de répondre à ces demandes, de reprendre la filière normale en espérant que le prochain budget 1977-78 puisse leur donner une réponse favorable", a affirmé M. Charron.

Pour sa part, le député péquiste

qui avait soulevé cette question, M. Jean-Pierre Charbonneau, de Verchères, a indiqué que des promesses pour une somme de \$400,000 avaient été faites uniquement dans sa circonscription électorale pendant la campagne. "La, on est pogné avec ça", a-t-il commenté.

Le comté de Verchères était représenté à l'Assemblée nationale par le libéral Marcel Ostiguy, avant le 15 novembre dernier.

Centrale nucléaire

DENVER (AFP) — La première centrale nucléaire à haute température est entrée en service à Fort Vrain, près de Denver, Colorado, a indiqué, hier, un porte-parole de la compagnie d'électricité, Public Service Co. of Colorado.

La puissance de la centrale est actuellement de 70 mégawatts et elle atteindra son plein rendement l'été prochain avec 330 mégawatts.

La Public Service Co. of Colorado avait reçu dès 1973 l'autorisation de mettre en service sa centrale et elle avait reçu au début de 1974 son combustible nucléaire. Mais divers problèmes techniques (circuits d'hélium défectueux et destruction de 550 câbles lors d'un incendie) avaient retardé la mise en marche du réacteur.

Deux semaines après celle-ci, a précisé le porte-parole, la centrale fonctionne parfaitement.

Mme Lilian Carter

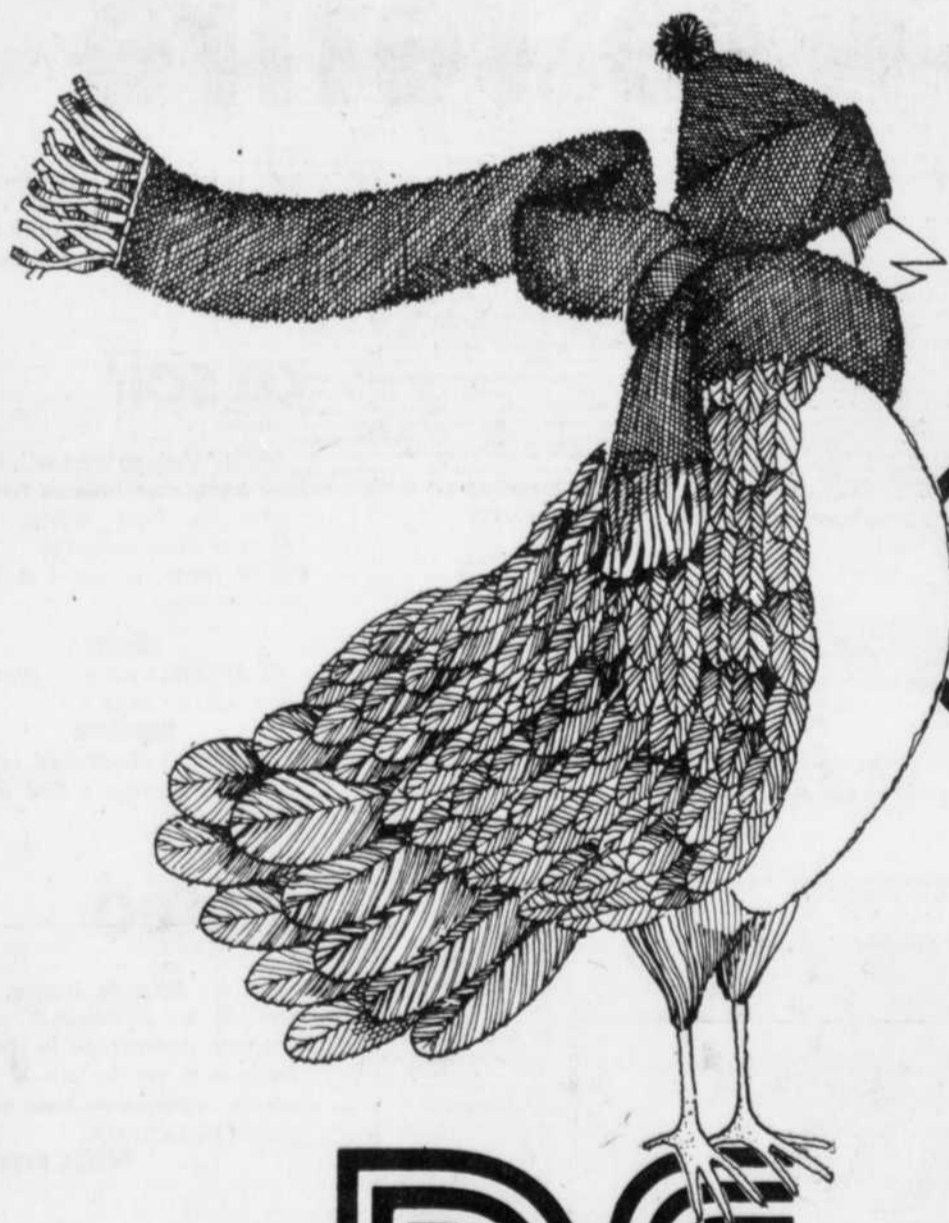
PLAINS (AP) — Mme Lilian Carter, 78 ans, mère du président élu, a été admise, mercredi, à l'hôpital pour quelques jours d'observation et de repos.

M. Jimmy Carter a précisé, hier, qu'elle souffre d'une crise d'arthrite mais que son état s'améliore et qu'elle pourra sans doute passer les fêtes de Noël en famille.

La soeur du président élu, Mme Ruth Stapleton, a passé la nuit à son chevet à l'hôpital du comté d'Americus-Sumpter, près de Plains.

Mini-loto

Série 18..40804: \$50,000
Série 32..18629: \$50,000
Série 7..93842: \$50,000
Série 28..24208: \$50,000



dès 1 heure lundi 27 décembre

GRANDE
VENTE
DE JANVIER

 **simons**
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy



monsieur québec
par yves bernier

La Semaine est décédée

La Semaine, l'hebdomadaire de Charlesbourg, vient d'expirer. Après une longue maladie financière qui l'a affaibli dès sa conception, il y a à peine huit mois, l'hebdomadaire n'a jamais réussi à atteindre le seuil de rentabilité qu'il s'était fixé et sa dernière édition a paru mercredi, 22 décembre. Rappelons, comme nous l'avions souligné en octobre, que le journal a traversé plusieurs crises internes, tant au niveau financier que de l'équipe du journal, aux ventes et à la rédaction. La dizaine d'actionnaires, dont MM. Maurice Masse et André Harvey, respectivement candidat défait à la mairie de Charlesbourg, organisateur libéral et député libéral défait de Charlesbourg, avaient prévu un investissement approximatif de \$100,000 pour la première année d'opération, mais après huit mois, ce chiffre a été atteint sans grand espoir de retour. Il y a quelques semaines, après les élections provinciales du 15 novembre, des rumeurs voulaient que le journal soit à vendre, soit l'équipement de bureau, et ce que l'on appelle le "goodwill" du journal, car on ne possédait ni imprimerie, ni édifice. Le principal créancier du journal est la Banque canadienne nationale qui s'occupera sans doute des arrangements funéraires. Les autorités du journal n'ont fait encore aucun commentaire sur sa fermeture.

Bonnes vacances à tous

Dès demain et jusqu'au 10 janvier, la "fraîche" d'Yves Bernier, porte-parole de "monsieur québec", ne sera pas dans le journal. C'est un restant de vacances de l'année 1976 qui lui permet de se plonger littéralement dans l'atmosphère familiale des Fêtes. Pas de chronique d'ici le 10 janvier, c'est un repos bien mérité pour son auteur et ses lecteurs également. En mangeant de la dinde, des tourtières (pâtés à viande pour le monde du Lac-Saint-Jean), des "atacas", tout cela bien arrosé, en joutant aux cartes et en faisant de la "traîne sauvage", on n'aura pas le temps de penser à vous! A l'an prochain. Bonne et Heureuse Année!

Tricotons des foulards

Louise Morissette, présidente du comité de l'Expo-Artisanat du 23e Carnaval de Québec, a lancé, hier midi, au cours d'une conférence de presse, à la caisse populaire de Québec-Est, le concours provincial de foulards, le tricoton, et elle nous a expliqué la composition de l'exposition d'œuvres des artisans de la région. L'exposition se tiendra à la Maison Chevalier, comme l'an passé, du 7 au 9 février, et les deux concours se dérouleront dans le même cadre. Pour le tricoton, les 100 premières inscriptions seront retenues, et les gens ont jusqu'au 21 janvier pour le faire. La laine sera fournie par la compagnie Phildar.

Les détails peuvent être obtenus dans toutes les boutiques où l'on vend Phildar. Pour ce qui est du concours de foulards, les intéressés doivent en faire parvenir un au Carnaval de Québec, 290, rue Joly, Québec, la date limite étant le 31 janvier. Les 25 plus beaux foulards seront retenus. Premier prix, \$300. Pour le tricoton, il y aura un gagnant à chaque deux heures (12 participants à la fois), et il recevra \$25. Le gagnant de la journée (cela durera 3 jours) recevra \$50. On y reviendra.

Horaires des Fêtes

Les banques et caisses: fermées de 15h le 24 jusqu'à 10h le 28 et de 15h le 31 décembre jusqu'à 10h, le 4 janvier.

Les postes: inopérant du 25 au 29 décembre et du 1er au 4 janvier.

CTCUQ: Service du dimanche pour le 25 et le 1er janvier.

Le "Coeur du Patro"

On s'y prend de bonne heure, cette année, car quand viendra le moment, il ne faudra pas l'oublier. A la période des Fêtes on pense peut-être un petit peu plus aux autres, et c'est pourquoi nous vous rappelons que la campagne du "Coeur du Patro 1977" se fera du 21 janvier au 14 février. La journée des "Beans du p'tit Gillet" est un événement, la vente du coeur en chocolat du Patro Laval en est un autre. Ça coûte de plus en plus cher d'organiser des loisirs sportifs et socio-culturels, dans les paroisses de St-Sauveur comme ailleurs. En attendant la vente, les organisateurs vous souhaitent de joyeuses Fêtes et vous demandent de ne pas les oublier en janvier.

NE MELANGEZ PAS BOIRE ET CONDUIRE



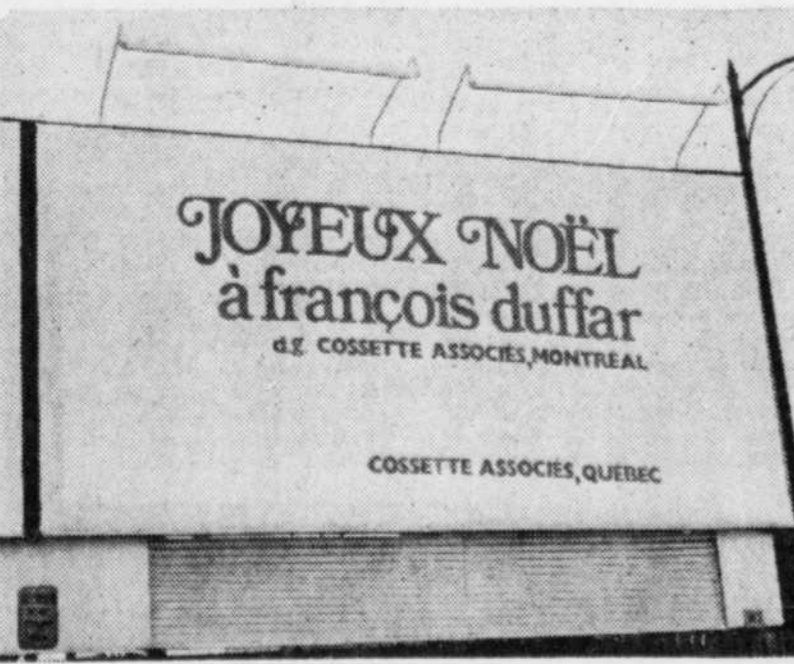
Conduire avec Prudence est une Affaire de Famille

Claude Valade et le hockey

Gracieusement, la chanteuse Claude Valade a accepté de verser 10% de la vente des billets de son spectacle du Jour de l'An, au Centre municipal des Congrès, à la ligue de Hockey-Jeunesse Inc., de la Côte de Beauport. Ce sont d'ailleurs les billets vendus par les jeunes hockeyeurs qui seront "cotisés". Le billet se vend \$10 par personne, comprenant un spectacle grandiose, deux orchestres, des ballons, des serpents etc...

Les ordures

A Ste-Foy, l'enlèvement des ordures qui se fait le samedi se fera le mercredi suivant pour les deux fêtes de Noël et du Jour de l'An. Pour les autres jours, la cédule normale fonctionnera.



Ah! ces publicitaires!

Les publicitaires sont généralement des gens qui doivent faire preuve d'un peu d'imagination. Certains en ont plus que d'autres. Ainsi, chez Cossette et Associés (la boîte maintenant au pouvoir, après celle de Pierre Tremblay et Associés), Pierre De Lagrave a offert ses vœux de Noël au directeur général de la compagnie (Montréal), M. François Duffar, sur un immense panneau-réclame du boulevard Dorchester. Le panneau a été loué pour un mois (une petite fortune?).

Inscription le 10 janvier Retour au travail à l'université Laval

Les professeurs de l'université Laval ont mis fin, hier soir, à une grève de 107 jours, en adoptant à une forte majorité le projet de convention collective et le protocole de retour au travail accepté par l'administration universitaire et le Syndicat des professeurs au terme d'une médiation d'un mois.

Par 532 voix, soit 85 pour cent des votes exprimés, contre 92 (14 abstentions et 4 bulletins nuls), — il y avait 641 membres présents à l'assemblée générale du SPUL, qui compte maintenant 934 adhérents en règle — les professeurs, en acceptant les modalités du protocole, permettront la réouverture de l'université, où l'inscription débutera le lundi 10 janvier 1977; les cours commenceront, si possible, dès le lendemain.

L'année universitaire 1976-77 comprendra deux sessions de 13 semaines chacune et une session d'été.

La première session (A) commencera donc le 10 janvier et se terminera

le vendredi 8 avril 1977 à 15h; la deuxième session (H) débutera le mardi 12 avril 1977 et se terminera le vendredi 8 juillet 1977 à 17h. La session d'été (E) débutera le 11 juillet 1977 pour se terminer le 28 août suivant; son organisation se déroulera selon les modalités habituelles.

Les semaines de lecture et les semaines d'examen final peuvent être considérées comme des activités compressibles et sont, exceptionnellement, supprimées.

A l'occasion de Pâques, il y aura interruption du samedi 9 avril inclusivement au mardi 12 avril exclusivement.

Les offres finales de l'université quant au protocole n'ont été déposées qu'au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Le Conseil syndical de 30 membres, réuni hier, recommandait, à une forte majorité, l'acceptation indivisible du projet de convention collective et du protocole de rentrée.

L'assemblée syndicale d'hier soir, au grand séminaire, l'a suivi largement dans cette voie. "Le Conseil syndical, a dit M. Joël de la Noue, président du SPUL, considère en effet que le projet de convention soumis est acceptable. L'examen détaillé du projet révèle que nous avons gain de cause dans ses parties essentielles et que nous avons aussi atteint les objectifs fondamentaux que le syndicat s'était fixés".

Compensation pécuniaire

L'université a offert en définitive une compensation de 50 pour cent de leur traitement aux professeurs, pour leur temps de grève, pour tenir compte de l'effort considérable de rattrapage qu'ils devront consentir jusqu'en juillet prochain. L'administration proposait initialement un montant de 40 pour cent. Il aura fallu qu'elle obtienne du ministère de l'Éducation la garantie d'une subvention adéquate pour que ce pourcentage soit porté à 50.

Comme il fallait s'y attendre, cette condition de la rentrée a soulevé des critiques au sein de l'assemblée syndicale.

La masse salariale des professeurs, suivant la convention collective, marque une augmentation de 49 pour cent pour les trois années du contrat, soit: 35% la première année (y compris l'avance de 17.13% déjà consentie), 8% et 6% pour les deux autres années.

Le coût supplémentaire de la grève, en ce qui concerne les pré-boursés des étudiants pour 1976-77, se situe approximativement au même montant que le gouvernement récupère en ne payant pas que la moitié du traitement des professeurs pour le temps de la grève.

Le conseil de l'université, qui se réunit cet après-midi aura à entériner la décision du retour au travail prise par les professeurs.



L'exécutif du Syndicat des professeurs de Laval affiche le sourire, après les résultats du vote de retour au travail.

Un motard blessé lors d'un vol à main armée à Ville Vanier

Trois "Pacific Rebels" ont raté un vol à main armée, hier soir, à Ville Vanier, quand des policiers de Québec sont intervenus, juste après le coup, blessant un des individus et mettant les deux autres aux arrêts. Les voleurs avaient fait main basse sur une somme d'environ \$3,000 à la Banque canadienne nationale située au 233 de la rue Proulx, vers 18 heures 30.

C'est tout près de la banque que les trois voleurs ont été interceptés par des policiers de la ville de Québec qui patrouillaient dans le secteur. Un échange de coups de feu s'ensuivit, et l'un des individus, Charles Leblond, fut blessé de deux balles. Ses deux comparses se rendirent immédiatement à la police.

Les trois suspects détenus par la police doivent comparaître aujourd'hui. Il s'agirait, selon la police, de trois membres des "Pacific Rebels". Leblond était accompagné de Yvon Godbout et de Gaétan Gadoury.

Leblond a été transporté à l'hôpital. Auparavant, le bandit et ses complices avaient tenu en joue une dizaine de clients et le personnel de la succursale bancaire.

Les opérations qui ont abouti à l'arrestation du trio furent menées par les détectives Lucien Defoy et Yvon Lavoie, de Vanier, aidés du caporal Marc Saulnier de la Sûreté de Québec.

C'est au cours de leur fuite que les trois voleurs ont été repérés par les policiers, alors que leur véhicule est entré en collision avec une automobile. A ce moment, le policier Jules Dionne, de la sûreté municipale de Québec, est intervenu et a pris les voleurs en chasse. Il se produisit alors

un échange de coups de feu, au cours duquel Leblond a été blessé et ses deux comparses furent arrêtés.

REDUISEZ VOS IMPÔTS EN 1976

EPARGNE POSSIBLE DE \$1900 SUR VOTRE IMPÔT PERSONNEL

Comment ?

En faisant un placement immobilier qualifié. Appelez-nous ou retournez ce coupon immédiatement!

Le Noblet 1130, chemin Ste-Foy, Québec

Sans aucune obligation de ma part, veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels.

NOM

ADRESSE

TEL.

LES IMMEUBLES LE NOBLET ENR.

1130, chemin Ste-Foy, Qué. 683-8030

AVIS
UN ESSAI GRATUIT si tu es seul(e) ou gêné(e), à l'école de danse VALENTINO
523-2400

CHIROPATICIEN
Jacques Verreault
B.A., D.C.
1906, 18ème rue
Tél. 687-2381
Face à l'Église St-Pascal

MONUMENTS CONSULTEZ
J.L. THÉRIAULT & FILS LTÉE.
710, 1re av., QUÉBEC. Tél.: 524-1561
LES SPECIALISTES DU MONUMENT AU QUÉBEC

POUR NOËL
RIEN DE MIEUX QU'UNE SUPERBE PLANTE VERTE CHOISIE CHEZ
PLANTARYNA
AZALEE, POINSETTIA, KALANCHOE, BROMELIACEES, ETC...
630, rue St-Jean, Québec - 529-3064

Le sens de la Fête

"Gens du pays, c'est votre tour, de vous laisser parler d'amour."

Cette expression des cinq grands de la chanson québécoise, qui s'est répandue comme une traînée de poudre depuis la fête des Retrouvailles, s'applique fort bien à Noël.

Une journée par année, à tout le moins, il faut abandonner les problèmes quotidiens inhérents à chaque vie, les petits bobos personnels qui ressemblent davantage à de l'égoïsme et les difficultés qui assaillent la société moderne — qu'elle soit québécoise, canadienne ou universelle — et se "laisser parler d'amour".

La grande nuit qui vient, c'est une nuit d'amour et de solidarité. Gilles Vigneault a justement une chanson appropriée: "Beau voyageur".

"Beau voyageur tu me viens, tu m'arrives
Avec ton sac de pays sur ton dos
Je t'attendais ni triste ni naïve
Tu peux te taire et prendre ton repos

Tu me diras des nouvelles du Monde
Dans ton sommeil sans rêve et sans chagrin
Tu me diras comme la terre est ronde
Et si l'Amour a croisé tes chemins."

Ce rêve d'amour et de beauté qu'il faut susciter et alimenter en ce temps fort de l'année, un autre grand poète et chansonnier québécois, Georges Dor, l'exprime très bien dans son poème "Rêve d'Amour".

"Venues de loin le cœur sur la main
Des femmes en procession
Défilent dans ma maison qui pleure
D'avoir tort
Par des sentiers à peine existants
Des hommes viennent à leur rencontre
Des hommes leur racontent
Leur désir d'aïmer
Alors comme les fleurs
Les femmes sentent bon
Et les hommes les aiment
De mille et une façons
De mille et une nuits."

Au cours des prochaines 48 ou 72 heures, des milliers de personnes vivront les agréables moments de la paix, de l'amitié entre parents, amis, voisins. Yvon Deschamps interprète à sa façon "Les beaux instants":

"Les beaux instants de la vie
c'est avec toi que je les vis aujourd'hui
mon amour mon amie
c'est une joie c'est un geste
c'est une harmonie
une sagesse une douce folie dans les yeux
c'est un éclair de génie amoureux
c'est un mariage d'oiseaux
c'est une photo
un instantané heureux..."

Noël, c'est peut-être avant tout la fête du rassemblement: rassemblements religieux, rassemblements familiaux, rassemblements communautaires. Chacun vit intensément dans "Ma maison", comme le chante Louise Forestier:

"Je sais une maison

Où est-elle donc...
Où mon enfance l'a bâtie
Elle est une moisson dans un jardin fertile
Tout serait partagé, les fleurs et la faucille
Et comme dans un songe où la vie prend congé:
Je devrai la quitter pour m'y faire inviter
Peut-être pour demain ou pour l'éternité
Ca dépend si l'hiver veut me laisser passer
Je sais une maison
Où est-elle donc, dans quel pays?
En pleine mer, en pleine lune?
Ou bien perdue parmi les dunes?
Je n'en sais rien, si je le dis
C'est que je suis à la rêver."

Noël, une fête de rêve. Une fête de l'idéal. Une fête de l'oubli. Une fête de la reconnaissance. Une fête de la joie. C'est peut-être saint Paul qui a lancé le plus pressant appel en faveur de la joie.

"Frères, soyez toujours dans la joie du Seigneur; laissez-moi vous le redire: soyez dans la joie. Que votre sérénité soit connue de tous les hommes."

Claude MASSON

l'opinion des lecteurs

Le droit à l'autodétermination

M. le rédacteur en chef,

Je viens de lire dans LE SOLEIL du 4 décembre l'excellent article de M. Raymond Giroux, suite à une entrevue que nous avons passée ensemble. J'aurais seulement quatre points à nuancer.

Les anglophones du Québec ne font pas partie de la nation canadienne-française, qui se trouve concentrée au Québec, mais ils font assurément partie du "peuple québécois".

Le gouvernement central pourrait organiser un référendum dans les provinces anglaises à propos des accords conclus avec le Québec; par contre, un référendum sur la question de l'autodétermination du peuple québécois n'engagerait en rien ce peuple ni son gouvernement: seul le peuple québécois, dans l'exercice de son droit à l'autodétermination, peut décider d'accéder ou non à la souveraineté étatique sous la forme qu'il désire.

Un refus d'Ottawa de négocier en

temps affecterait les relations du Québec avec les autres Etats plutôt que "son existence à l'Onu". Quant à prendre "l'appui de la France pour acquis", ce serait bien optimiste: tout dépendra, je pense, des gouvernements et des intérêts de l'heure!

Jacques Brossard
Professeur au Centre de
recherche en droit public
de l'Université de Montréal.

Le sort de l'archipel de Mingan

M. le rédacteur en chef,

Sis à quelque 650 milles de Québec, une trentaine d'îles s'étendent sur 51 milles, de part et d'autre de Havre St-Pierre.

De l'archipel de Mingan, on en dit à Parc-Canada que c'est un territoire qui présente une valeur unique et représentative naturelle du pays. Et que ce titre d'attrait naturel remarquable de cet archipel lui a valu d'être reconnu comme une aire d'intérêt national. D'autre part, André Dumont de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), écrit que des recherches sur l'archipel de Mingan permettent d'étudier des phénomènes naturels, uniques dans tout le Québec, et d'y avoir constaté l'étonnante variété d'éléments qui concourent à la beauté et à la richesse de ces îles.

En bref: "Et qu'en plus de ces faits géomorphologiques et géologiques rares, leur intérêt est accentué par la présence d'une très riche faune ailée, d'une flore exceptionnelle et de sites archéologiques, préhistoriques et historiques." Finalement pour en conclure que l'originalité de ces îles est en majeure partie liée à la présence du

calcaire vieux de quelque 500 millions d'années.

Or, l'archipel de Mingan appartient à une compagnie de l'Alberta, et celle-ci s'amuse depuis quelque temps à semer des rumeurs sur l'exploitation minière de l'archipel. Que ce soit pure manoeuvre spéculative, dans l'éventualité d'une expropriation par le Gouvernement, ou encore que ces rumeurs soient fondées, l'Etat devrait expressément intervenir dans ce dossier. Il est maintenant clairement établi que l'archipel de Mingan représente un patrimoine fantastique.

Néanmoins l'OPDQ reconnaît un double potentiel de l'archipel: l'un minier et l'autre naturel et récréatif. Du potentiel minier, pour le profit d'une compagnie étrangère, on en conclut que ce genre d'exploration entraînerait inévitablement la chute des monuments naturels en équilibre précaire, en plus de provoquer la formation d'un nuage de poussière au-dessus de ces îles durant tout le temps de l'exploration constituant une source de pollution pour la faune et la flore et risquant de compromettre l'équilibre écologique du milieu. Et qu'alors toute modification de ce milieu entraînera des perturbations allant jusqu'à la disparition complète de toute faune ailée.

André Dumont écrit encore qu'il

serait malheureux d'hypothéquer sans retour possible l'avenir touristique de cette région qui représente un des plus beaux sites naturels du Québec.

"Allons-nous privilégier une augmentation de productivité (dans la production de minerai de fer), à court terme, et temporaire, plutôt que la sauvegarde d'un milieu qui à long terme DEVIENDRA UN INVESTISSEMENT?"

Or, à Havre St-Pierre, la Chambre de commerce semble penser qu'il vaut mieux privilégier l'exploitation minière de l'archipel. Sans nier le rôle positif qu'une Chambre de commerce peut jouer dans une localité, il ne faut pas perdre de vue qu'elle a plutôt tendance à favoriser les intérêts de ses membres que ceux de la collectivité.

Prochainement le conseil municipal de Havre St-Pierre va avoir à se prononcer dans ce dossier. Il est à espérer que la municipalité ne se laisse pas indûment influencer par la Chambre de commerce.

Par ailleurs, quelques associations se sont déjà prononcées sur la question. L'été passé, la Société historique de Havre St-Pierre prenait officiellement position en demandant au ministre des Affaires culturelles "que les îles formant l'archipel de Mingan soient conservées dans leur aspect naturel afin d'en faire un futur parc national". De plus, par la voie du comité "Action Moyenne et Basse Côte-Nord", M. Lionel Cormier fit de même en demandant aux gouvernements que l'archipel de Mingan fasse partie intégrante du parc provincial de l'île Anticosti, ou que le dossier du parc Manitou — îles Mingan — soit réouvert. Paul Cyr abonde dans le même sens, et ce, au nom du syndicat des débardeurs de Havre St-Pierre.

Pour l'avenir de l'archipel de Mingan, il ne devrait pas y avoir d'alternative ou de compromis. Ou bien l'archipel de Mingan est intégralement conservé pour son potentiel touristique et culturel, ou bien l'archipel de Mingan est laissé aux mains des capitalistes.

Le Parti québécois doit choisir entre des intérêts particuliers d'une "manière de Chambre de commerce" ou des intérêts collectifs. Les dés sont jetés: "Un test pour le Parti québécois: l'archipel de Mingan".

Bernard Lebrun
Havre St-Pierre.



Les droits des non-fumeurs

M. le rédacteur en chef,

J'aimerais relater un événement qui est survenu il y a quelques semaines déjà mais qui est toujours d'actualité.

Le jeudi 21 octobre 1976, j'étais passager dans l'autobus Voyageur no 1228 faisant le trajet Québec-Jonquière.

Il y a longtemps que je n'avais fait ce trajet par autobus et j'avais hâte de le faire de nouveau car on m'avait dit que les premières rangées de sièges étaient réservées aux non-fumeurs. J'étais heureux d'apprendre la mise en vigueur de ce règlement car à plusieurs reprises, lors de fréquents voyages, j'avais été incommodé par la

fumée que n'arrive pas à évacuer le système de climatisation de l'autobus.

C'est bien vrai que sont réservées aux non-fumeurs les cinq premières rangées de sièges, du moins c'est ce qui est écrit bien en vue à l'avant du véhicule. Ce qui est vrai également c'est que cette directive n'est aucunement respectée, comme j'ai pu le constater par moi-même le 21 octobre.

Et vous savez pourquoi cette directive n'est pas respectée? Eh bien, selon les dires du chauffeur de l'autobus qui me ramenait à Jonquière (et que j'ai interrogé pendant le trajet alors qu'il était lui-même en train de fumer), c'est que le propriétaire de la compagnie a décidé que ce règlement ayant, semble-t-il, été affiché par le fabricant des autobus aux États-Unis, ne serait pas en vigueur dans ses véhicules. La preuve en est qu'à côté du règlement en question on a ajouté cette autre inscription contradictoire: "Il vous est permis de fumer la cigarette, à moins d'interdiction par la loi".

Il est vrai qu'aucune loi au Québec

n'interdit de fumer la cigarette à bord des véhicules publics. Ce qui, cependant, ne signifie aucunement que la fumée n'est pas nocive pour les passagers. Des enquêtes ont démontré que l'urine des non-fumeurs forcés de rester dans une atmosphère enfumée par d'autres, contient au bout d'une heure, autant de produits de dégradation de tabac que s'ils avaient fumé trois cigarettes. Des souris mises dans une atmosphère enfumée perdent la mémoire et ne retrouvent plus leur nourriture dans un labyrinthe où elles étaient habituées de vivre. Les fonctions neuropsychologiques plus complexes de l'homme sont encore plus perturbées dans une atmosphère enfumée.

En conséquence, bien que j'apprécie la qualité du service offert par Voyageur entre Québec et Jonquière, j'ai pris la décision de ne plus faire ce trajet par autobus tant que le règlement (pour autant affiché) réservant des sièges aux non-fumeurs ne sera pas respecté.

Denys Bouchard
Jonquière.

Un philosophe

M. le rédacteur en chef,

Quelques mois pour vous demander quelques lignes dans les colonnes de votre tribune libre, pour féliciter chaleureusement M. l'abbé Charles Alphonse Beaulieu de Mont-Joli pour sa lettre que vous avez publiée dans votre journal du 6 décembre 1976 et les autres qu'il a écrites dans le passé.

M. l'abbé Beaulieu a une philosophie remarquable, il faudrait qu'un certain nombre de journalistes, politiciens et de chefs syndicaux s'inspirent de ses idées, ça trait mieux dans notre société.

Amédée Thibault
Saint-Damase
Cité Matapédia.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Redacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

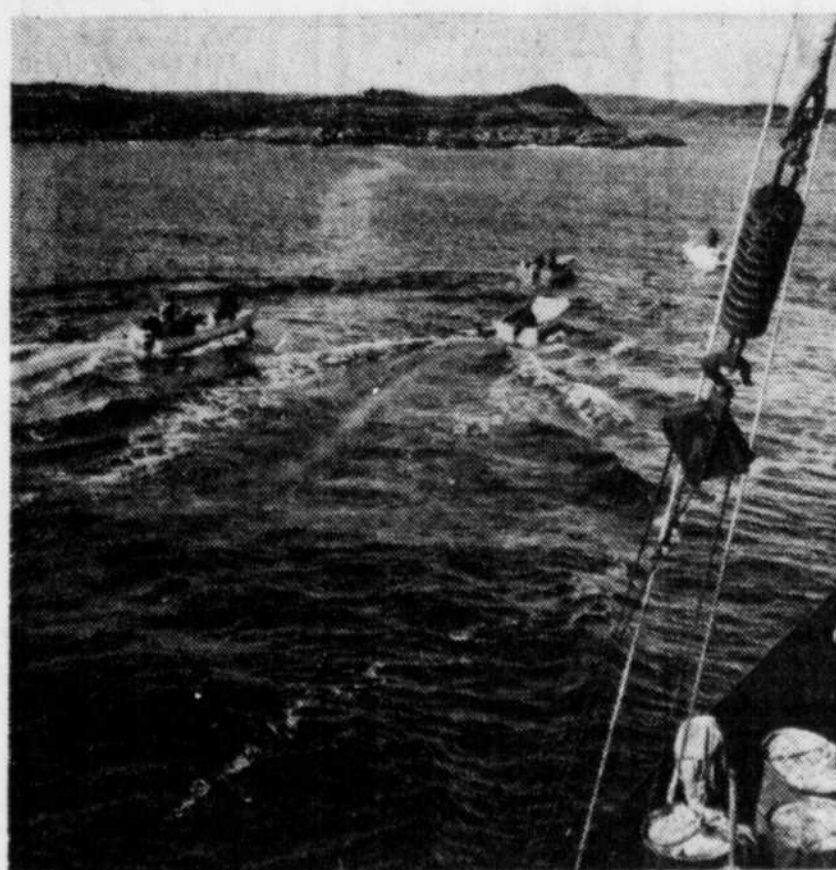
Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.



Hausse de 8% des prestations d'aide sociale

(PC) — Les prestations d'aide sociale seront indexées d'au moins 8,2 pour cent à compter du premier janvier 1977, a annoncé hier le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Dans un communiqué, M. Lazure précise que l'augmentation sera de 8,2 pour cent pour les prestations versées au titre des besoins ordinaires des adultes, ainsi que pour les allocations familiales et

les rentes du Québec.

L'augmentation variera par ailleurs de 8,5 à 10,7 pour cent suivant le nombre d'enfants à la charge des familles bénéficiaires.

Ainsi, une personne seule admissible à l'aide sociale recevra une prestation mensuelle de \$235, soit \$18 de plus qu'elle reçoit présentement. Un adulte ayant un enfant à sa charge touchera \$332

par mois en regard des \$306 qu'il reçoit actuellement.

Un couple admissible recevra \$28 de plus, soit \$375, et \$453 s'il a la charge de trois enfants, d'où une

hausse de \$43 par rapport à ce qu'il reçoit actuellement.

L'indexation de ces prestations coûtera quelque \$45 millions, a révélé un porte-parole du ministre Lazure.

Adoption de la loi sur la ville de Montréal

par André BELLEMARE

(PC) — La première session, ou plutôt une mini-session, du nouveau gouvernement du Parti québécois a pris fin, hier soir, par l'adoption du projet de loi 82 forçant Montréal à payer \$214 millions pour le déficit olympique et modifiant la charte de cette ville.

Tout le long de l'étude de cette législation, l'Opposition en a combattu

le bien-fondé et elle a échoué dans sa tentative d'en retarder l'adoption d'un mois par un vote de 47 à 29.

Même si le ministre des Finances du temps, le libéral Raymond Gagneau, avait prévu dans le budget du printemps dernier que Montréal serait tenu de s'acquitter de cette dette, lui et son parti ont soutenu que la loi 82 est "mauvaise, inique, hargneuse et

constitue un règlement de compte personnel contre le maire Drapeau".

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, s'est évertué à vouloir démontrer le caractère d'urgence de la situation financière de Montréal et la latitude que laisse le gouvernement à la ville de Montréal dans son administration.

Il a fait porter en bonne partie sur MM. Drapeau et Gerard Niding, prési-

dent du conseil exécutif de Montréal, la nécessité pour le gouvernement de soumettre cette loi.

M. Tardif, en effet, a déclaré que les deux hommes de l'hôtel de ville montréalais ont refusé, au cours d'une rencontre avec lui et le premier ministre Lévesque, de s'acquitter eux-mêmes de leur responsabilité de contribuer pour 20 p.c. dans le paiement du déficit de plus d'un milliard de dollars des Jeux.

Si MM. Drapeau et Niding avaient accepté de se servir de leur pouvoir d'emprunt à cette fin, le gouvernement n'aurait pas été obligé de rédiger le projet de loi 82.

Trudeau arrogant

M. Tardif a lu par ailleurs une lettre de son prédécesseur aux Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, à la firme Moody's dans laquelle il assure celle-ci que le gouvernement Bourassa prendrait les mesures nécessaires pour amener Montréal à payer sa part du déficit, et ce, avant le 31 décembre 1976.

Cette missive était datée du 30 juin 1976 mais elle n'a pas eu de suite pour des raisons électorales.

Pour sa part, le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, a fustigé le premier ministre Trudeau qu'il a accusé d'être le grand responsable de la situation présente à Montréal "à cause de son arrogance qui a servi à monter les uns contre les autres les deux groupes ethniques du Canada".

"Cette arrogance de M. Trudeau n'a d'égal, à mon sens, que le mépris que lui ont voué certaines personnes depuis qu'il a définitivement rejeté du

revers de la main les Jeux, il y a deux ans.

"Il a, lui cet homme-là, élevé par son arrogance les hommes les uns contre les autres, les organisations

institutionnelles les uns contre les autres. Il a créé, lui cet homme-là, à travers le Canada une espèce d'amitié chez les Anglo-Saxons contre la province de Québec", a dit le député de Johnson.

Parizeau modifiera les lois de l'impôt

(PC) — Le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, a annoncé hier à l'Assemblée nationale, qu'il soumettra lors de la prochaine session, en février 1977, un train de modifications à la législation québécoise en matière d'impôts sur le revenu.

Les modifications annoncées par le ministre viseront essentiellement à aligner la structure fiscale québécoise sur celles du gouvernement fédéral, elles-mêmes modifiées au cours de 1976.

"Il convient, a observé M. Parizeau, au cours d'une longue déclaration ministérielle lue à l'Assemblée nationale, de minimiser les inconvénients qui pourraient survenir des différences entre les structures fiscales fédérales et québécoises."

En ce qui a trait au régime fiscal imposé aux particuliers, les modifications porteront sur la notion de résidence, sur l'accroissement des frais de démenagement, sur la déduction aux titres d'intérêts et dividendes et aux

transferts de déductions d'un conjoint à l'autre.

Régimes de participation

La législation que M. Parizeau prévoit pour février prochain aura en outre trait aux divers régimes de participation et aux régimes relatifs au revenu, à la distribution de dividendes, aux versements de contributions, aux contributions et régimes en faveur du conjoint, aux régimes modifiés, à la non-déductibilité de certains transferts entre régimes, aux remboursements de contributions excédentaires à un régime enregistré d'épargne-retraite, à l'annulation de l'enregistrement d'un régime, à la non imposition d'un droit de recevoir un paiement lorsqu'un contribuable cesse de résider au Canada et au calcul d'une perte en capital dans les cas de transferts de biens entre un contribuable et un fonds créé par un régime.

La législation de février touchera également les sociétés et les corporations.

La Ligue des droits de l'homme troublée par le CAD

par Léonce GAUDREAU

La Ligue des droits de l'homme a qualifié de "troublantes" les révélations du premier ministre René Lévesque montrant l'importance qu'avait prise le fameux CAD, qualifié par le PQ de petite "CIA québécoise".

Invité à commenter pour le SOLEIL les nouvelles informations données mercredi au Parlement sur ce Centre d'analyse et de documentation, qui avait été créé sous l'ancien gouvernement Bourassa, le directeur général Normand Caron a annoncé que la Ligue reviendrait à la charge en janvier pour que le Québec se donne une loi-cadre visant à garantir la protection de la vie privée des citoyens.

M. Caron estime que ces révélations, ajoutées à d'autres comme le contenu du projet de loi 41 soumis l'été dernier à l'Assemblée nationale par l'ex-gouvernement, laissent croire à "une réelle tentative" de mettre en place des instruments pouvant conduire à un Etat policier.

"Pour vous, a-t-il précisé, il n'était pas clair que la volonté politique était de cet ordre." Il donne en effet l'exemple que c'est ce même gouvernement qui a donné au Québec sa première Charte des droits de la personne (loi 50).

Cependant, il observe aussi qu'il y avait une tendance à mettre en place des instruments apparentés à des formes de dictature, peut-être pas militaire mais civile. Un exemple: le pouvoir de persécution sans mandat, l'un des nombreux pouvoirs qui apparaissent dans le projet de loi 41 et contre

lequel plusieurs organismes dont la Ligue des droits de l'homme et le Barreau s'étaient battus pour son retrait. M. Caron dit espérer que le "bill" est mort de sa belle mort, avec le changement de gouvernement.

M. Caron, le directeur général de la Ligue des droits de l'homme, s'est dit heureux que le nouveau premier ministre ait déjà montré son intention de permettre que les citoyens ainsi fichés, et sur lesquels on déciderait de conserver les informations, de pouvoir consulter leur dossier et de corriger au besoin des faussetés.

M. Normand Caron note qu'il s'agit là d'un premier principe de base que la Ligue avait inscrit dans une proposition de projet de loi-cadre (protection de la vie privée) élaboré avec l'aide de corps intermédiaires. Il a ajouté que les dernières informations leur apporteraient un argument de plus pour convaincre le gouvernement de l'urgence de cette protection, pour contrebalancer le pouvoir des banques d'informations qui non seulement portent sur des questions de santé, de placement, de crédit mais aussi sur des questions politiques.

Amateurs de RADIO C.B.
consultez un spécialiste depuis 14 ans
Roland PEPIN, XM55-175
Spécial de Noël: Antenne gratuite
SM-18 avec l'achat d'un appareil C.B.
ou 15% d'escompte sur 25 modèles C.B.
VENTE - LOCATION - REPARATION
Electronique & Communication, Enr.
426, rue Ste-Agnès, Québec. Tél.: 523-1857

Jacques Langlois
opticien
Joyeux Noël à tous
475, 3e AVENUE
QUEBEC 3
TEL.: 523-6690
HOTEL-DIEU
DE QUEBEC
TEL.: 694-5086

Jacques Langlois
opticien
Joyeux Noël à tous
475, 3e AVENUE
QUEBEC 3
TEL.: 523-6690
HOTEL-DIEU
DE QUEBEC
TEL.: 694-5086

Jacques Langlois
opticien
Joyeux Noël à tous
475, 3e AVENUE
QUEBEC 3
TEL.: 523-6690
HOTEL-DIEU
DE QUEBEC
TEL.: 694-5086

CAFE CAMPUS
Plaza Laval

Rétractation Le Peuple/Courrier
Suite à la parution d'un article dans notre édition du 15 décembre 1976 (Cahier A, 76e Année, Série D, Volume 4, numéro 47, il a été publié à la page 2 un article intitulé: On aurait servi de la viande avariée à l'hôpital Notre-Dame de Fatima.
La direction du Journal Le Peuple-Courrier tient à se rétracter auprès de la Corporation de l'hôpital Notre-Dame de Fatima, et auprès du Syndicat des Employés de l'hôpital Notre-Dame de Fatima.
La direction du journal, après vérification auprès de l'auteur de l'article, a découvert que les faits allégués ne reposaient sur aucun fondement sérieux ou sources d'informations dignes de foi.
Le Syndicat a déjà fait part qu'il n'est pas l'auteur de l'article comme semblait le laisser croire l'auteur de l'article et que jamais il n'a porté de telles accusations contre son employeur, ce à quoi nous souscrivons entièrement.
Le journal est disposé à offrir aux intéressés un droit de réponse dans l'une de ses pages.
Lundi le 20 décembre 1976
La direction du Journal
Le Peuple-Courrier

J. Bouchard & Fils
Ltee
Directeur de funérailles
5 foyers funéraires à Québec
SERVICE DE CREMATION
SERVICE D'AMBULANCE
24 HEURES
ARRANGEMENTS FLORAUX
Siège social:
320, 5e Rue, Limoilou - 523-9221

TOUJOURS LE PREMIER DES LUNDI LE 27 DECEMBRE

DES REDUCTIONS DE 10% à 20% SUR

PATINS BOTTILLONS BOTTES
FILLES - GARÇONNETS - GARÇONS - DAMES - HOMMES

A DES PRIX INCOMPARABLES

\$14.99 ET \$19.99

● Soyez les premiers à y gagner.

delta

CHAUSSURES Gagnon
Le plus grand détaillant de chaussures à Québec.

Centre-ville est 260 Saint-Joseph • Ste-Foy Place Des 4 Bourgeois • Centre-ville ouest 180 Saint-Vallier • Limoilou 3e Avenue 519

tarifs d'abonnements

(L'UNITE AU DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPT-ILES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITE, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40)

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Sept-iles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS	SERVICE DE LA PUBLICITE	AUTRES SERVICES
647-3233	ANNONCES CLASSEES 647-3311	ACHATS 647-3241
	CARRIERES ET PROFESSIONS 647-3266	CREDITS ET RECOURS 647-3236
	PUBLICITE - DETAILLANTS 647-3435	PERSONNEL 647-3219
REDACTION 647-3394	PUBLICITE GENERALE 647-3270	PROMOTION 647-3342

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 1206"

MIRACLE MART
nous achetons avec autant de soin que vous

Lundi Seulement Vente d'un jour

Vente après-Noël

jusqu'à **50%** de rabais



Jusqu'à 50% de rabais
Faites vos réserves pour l'année prochaine

Papier d'emballage de Noël
et boucles décoratives

Boîtes de cartes de Noël
à moitié prix!

Décorations assorties pour
le temps des Fêtes

Le solde de
la flèche rouge
continue

25% à 50% de rabais
sur un vaste assortiment
de vêtements
pour toute la famille!
Tant qu'il en restera!

MIRACLE MART

Vente d'une journée,
jusqu'à
épuisement des quantités

4350, 1re Av.,
Charlesbourg, Québec

Place Ste-Foy, 2640, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

faits divers

La SQ sera particulièrement vigilante sur les routes

par Guy DUBE
La Sûreté du Québec effectuera une surveillance spéciale sur les routes du Québec jusqu'au 2 janvier prochain. Cette opération de sécurité routière est rendue essentielle à cause du trop grand nombre d'accidents qui surviennent chaque année durant la période des Fêtes.

Pour le seul district de

Québec, entre le 22 décembre et le 2 janvier (1974-1975), il est survenu un total de 577 accidents, dont 13 mortels et 49 avec blessés.

Dans le même district, pour la même période l'an dernier, 443 accidents de la route, dont six mortels et 40 avec blessés. La SQ entend bien réduire encore le nombre d'accidents cette année.

La cause pertinente la plus

usuelle de ces accidents est la perte de contrôle, causée soit par excès de vitesse, soit par l'alcool (facultés affaiblies).

Pour contrer cet état de choses, la SQ utilisera le maximum de ses ressources policières disponibles. Des véhicules identifiés et non identifiés patrouilleront les routes, l'hélicoptère surveillera du haut des airs et des policiers-motoneigistes feront également partie de l'opération de sécurité routière. On sait qu'en fin de semaine dernière seulement, trois motoneigistes ont perdu la vie dans l'Est du Québec.

Par ailleurs, les unités de radar opéreront à différents endroits stratégiques.

Dans un communiqué remis à la presse, le Bureau de sécurité routière de la Sûreté du Québec précise que "la crainte est parfois le début de la sagesse". Le Bureau rappelle donc aux automobilistes une information pertinente relative au système de points de démerite pour les infractions les plus usuelles:

Omission de faire un arrêt à une intersection: 2 points
Omission d'arrêt à un feu rouge: 3 points.

Vitesse indue: de 1 à 4 points.

Conduite ou garde d'un véhicule avec les facultés affaiblies ou avec plus de 80 milligrammes d'alcool dans le sang: 9 points.

Négligence criminelle entraînant la mort: 12 points.

Si le total des points inscrits atteint 12 et plus, le permis est suspendu pour une période de trois mois.

Quelques conseils

Afin de prévoir toute éventualité, il est suggéré d'avoir, dans le coffre arrière de l'automobile: des plaques antidérapante une pelle, des câbles de démarrage, une réserve de liquide "lave-vitre", un sac de sable et des contenants de dégivreur pour conduits d'essence.

"La sécurité routière est une question de savoir-vivre. Pensez-y!" précise le communiqué.

45 à 50 morts

Il est bon par ailleurs de rappeler que de 45 à 50 personnes périront dans des accidents de la circulation, à travers le Canada, durant le week-end de Noël qui se terminera à minuit, lundi soir, prochain, annonce le Conseil canadien de la sécurité routière.

VENTE FIN D'ANNEE

20%

de rabais

sur un groupe de chapeaux de fourrure dont vison, Swakara.

VISON un groupe de chapeaux
Orig. 105.00 à 130.00
Spécial 83.99 à 103.99

CHAT SAUVAGE
un groupe de modèles
Orig. 86.00 à 92.00
Spécial 72.99 à 77.99

RAT MUSQUE un groupe
Orig. 68.00 à 78.00
Spécial 58.99 à 65.99

R. 55, 2e, Centre-Ville et r. 855, Place Laurier 2e.

AU COMPTOIR SEULEMENT

Il est déjà tombé deux fois plus de neige que l'an dernier à Québec

par Lucien LATULIPPE
L'hiver vient à peine de commencer que déjà la précipitation de neige atteint 128 cm, ce qui est le double de l'an dernier, à pareille date.

La tempête qui s'est calmée, mardi matin, a laissé 23,9 cm, ce qui porte à 71 cm la couche de neige au sol dans la région de Québec. La couche de neige au sol était de 20 cm à la même date, l'an dernier.

Le maximum de la saison est de 163 cm de neige, avec 76 cm comme normale. Le bureau de la météo à l'aéroport de Sainte-Foy ajoute que la précipitation en novembre dernier était de 24,2 cm.

Aujourd'hui il a neigé sur la région de Québec et la précipitation devait atteindre environ 5 cm. On prévoit également de la neige pour la nuit du réveillon de Noël.

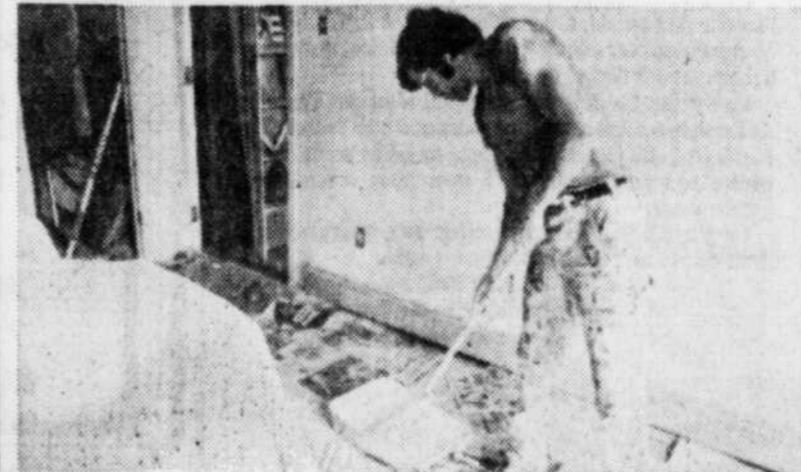
Un jeune homme des Escoumins coupable de conduite dangereuse

André Savard, âgé de 25 ans, des Escoumins, a été trouvé coupable de conduite dangereuse par le juge M.-A. Drouin qui a ajourné sa sentence à janvier prochain, afin de permettre un rapport présentiel.

Le jugement a été rendu à l'issue d'un procès devant un juge seul qui a eu lieu au Palais de justice de La Malbaie. André Savard était accusé de négligence criminelle à la suite d'un accident de la route qui avait coûté des blessures graves à deux jeunes gens de la région de La Malbaie.

FORMATION DES ADULTES

COURS GRATUITS À TEMPS PLEIN
AVEC PRESTATIONS HEBDOMADAIRES
(PERFECTIONNEMENT SEULEMENT)



	DEBUT	ENDROIT	DUREE
Peintre	24-01-77	Québec	80 jours
Poseur de gicleurs	24-01-77	Québec	20 jours
Briqueleur-maçon (avec carnet d'apprenti seulement)	24-01-77	Québec	120 jours

INFORMATION ET INSCRIPTION: CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Cette annonce est publiée par la Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Québec, 1010, rue Borne, Québec, G1N 1L8, en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada et votre Service d'Éducation des Adultes.

La collision était survenue le 17 août 1975. Bertrand Lavoie et Gaston D'Assylva circulaient sur une moto. Au sommet d'une côte de la route 138 à Cap-à-l'Aigle, ils avaient été heurtés par une auto qui effectuait un doublement.

En attendant, le jeune homme est en liberté provisoire. Me Marc Dufour représentait le ministère public dans cette cause et l'agent Pierre Paquet, du poste de la SQ à La Malbaie, a mené l'enquête policière.

Une tuerie à Fort George

MONTREAL (PC) — Deux femmes âgées et un jeune garçon ont été tués à coups de hache, mercredi, à Fort George, dans le nord du Québec.

Une autre personne a été blessée et l'assassin présumé a tenté de mettre fin à ses jours, ont révélé hier les autorités locales.

Il met le feu à la maison parce qu'on venait d'augmenter son loyer

par Guy DUBE

Yvon Boulianne, 28 ans, de la rue Christophe-Colomb ouest, à Québec, a avoué hier au commissaire Cyrille Delage avoir mis le feu dans un immeuble de la rue Saint-Jean, le 7 décembre dernier, parce qu'on venait de lui augmenter le montant de son loyer mensuel.

"Il (le propriétaire de l'immeuble incendié, au 254 rue Saint-Jean) a eu une manière de m'envoyer que je n'ai pas aimée. Je voulais contester l'augmentation mais il m'a fait des menaces et m'a dit que je serais mieux de m'en aller," a raconté Boulianne, ex-concierge au 254 Saint-Jean.

"Le 7 décembre, vers minuit et demi ou une heure, je suis retourné au 254 rue Saint-Jean. Je suis entré par la porte arrière. Je suis allé au sous-sol. J'ai pris une allumette et j'ai mis le feu aux quatre ou cinq matelas entreposés dans la salle de la laveuse et de la sècheuse", a avoué le témoin qui doit être accusé sous peu d'incendie criminel.

L'incendie du 7 décembre a causé \$50.000 de dommages aux immeubles situés aux numéros civiques 254, 256 et 258 de la rue

Saint-Jean, dans la haute-ville de Québec.

Les sapeurs ont dû effectuer plusieurs sauvetages, notamment à l'aide d'échelles manuelles dressées jusqu'au troisième étage où les

locataires étaient prisonniers des flammes et de la fumée.

Trois alertes ont été nécessaires pour circonscrire l'élément destructeur. Heureusement, personne

n'a été blessé au cours du sinistre.

Boulianne est présentement détenu par les enquêteurs de la sûreté municipale de Québec. Il s'est livré de lui-même aux policiers, lundi dernier.

Vol de \$1,100 dans la caisse d'une librairie de Sainte-Foy

Une somme de \$1,100 a été dérobée, mardi, dans la caisse d'une librairie de Place Laurier. Le vol est l'oeuvre d'un individu d'une vingtaine d'années que les employés de la librairie ont vainement tenté d'attraper.

La caisse avait été ouverte par une employée afin de remettre la monnaie à un client. Le jeune homme a profité de cet instant pour raffler l'argent de papier.

La police de Sainte-Foy a de plus été informée du vol de deux

souffleuses à neige estimées à \$650 et à \$150.

Sainte-Foy rapporte l'arrestation de deux femmes pour vol à l'étalage de deux chapeaux de fourrure évalués à \$155 dans un magasin de Place Quatre-Bourgeois.

Deux jeunes gens de Montréal ont aussi été arrêtés à Sainte-Foy. Ils sont soupçonnés de quatre fraudes dans quatre magasins de Place Laurier et d'une tentative de fraude. Ils étaient également en possession d'une calculatrice et d'un radio émetteur-transmetteur volés. Ils avaient aussi un porte-

monnaie contenant des cartes de crédit, le tout volé à Montréal.

En dette

OTTAWA (PC) — Depuis le 1er janvier 1976, 556,472 contribuables doivent \$472,8 millions au gouvernement, a-t-on appris aux Communes.

Et 28,238 sociétés doivent \$248,6 millions en impôts, a indiqué le ministre du Revenu, Monique Bégin, en réponse à des questions du député conservateur Robert Howie.

AVIS A NOS LECTEURS

Veillez prendre note que Le Soleil ne sera pas publié

SAMEDI LE 25 DECEMBRE 1976

JOUR DE NOEL

SAMEDI, LE 1er JANVIER 1977

JOUR DE L'AN

et LUNDI LE 3 JANVIER

Les bureaux seront fermés les 24 et 31 décembre et resteront fermés toute la journée les 25 décembre, 1er et 3 janvier.

LE SOLEIL

vente



50

ème

anniversaire Raoul Garneau

Réduction de 20 à 50% sur toute la marchandise en magasin.

les vêtements

Raoul Garneau inc.

MAIL ST-ROCH-PLACE LAURIER-FLEUR DE LYS



venez chercher votre part de gâteau.

VENTE DE "SUR MESURE"

20% D'ESCOMPTE ou 1 PANTALON GRATUIT

Le coroner n'a pas fermé le dossier sur l'assassinat de Michel Bernard

par Guy DUBE

L'enquête policière sur l'assassinat de Michel Bernard, 20 ans, de Québec, un membre du clan des Pacific Rebels, n'a pas encore abouti.

Le coroner du district judiciaire de Québec, Me J.-Armand Drouin, a

demandé aux détectives municipaux de continuer leurs recherches pour retracer le ou les individus qui ont tiré six projectiles de calibre .22 dans la tête de Bernard, dans la nuit du 31 juillet au 1er août derniers.

L'enquête du coroner s'est quand

même tenue, hier, à Québec, mais le dossier n'a pas été fermé.

Michel Bernard, qui était domicilié au 491, rue Bernatchez, dans la Capitale, a été trouvé mort, dans l'après-midi du 1er août dernier, dans un champ situé à proximité des rues Bourdages et Plessis, le long de la rivière Saint-Charles.

Il n'y avait pas de traces de violence sur place et tout indique que le "Pacific Rebel" a été tiré à bout portant dans un endroit indéterminé puis abandonné mort dans le champ à la faveur de la nuit.

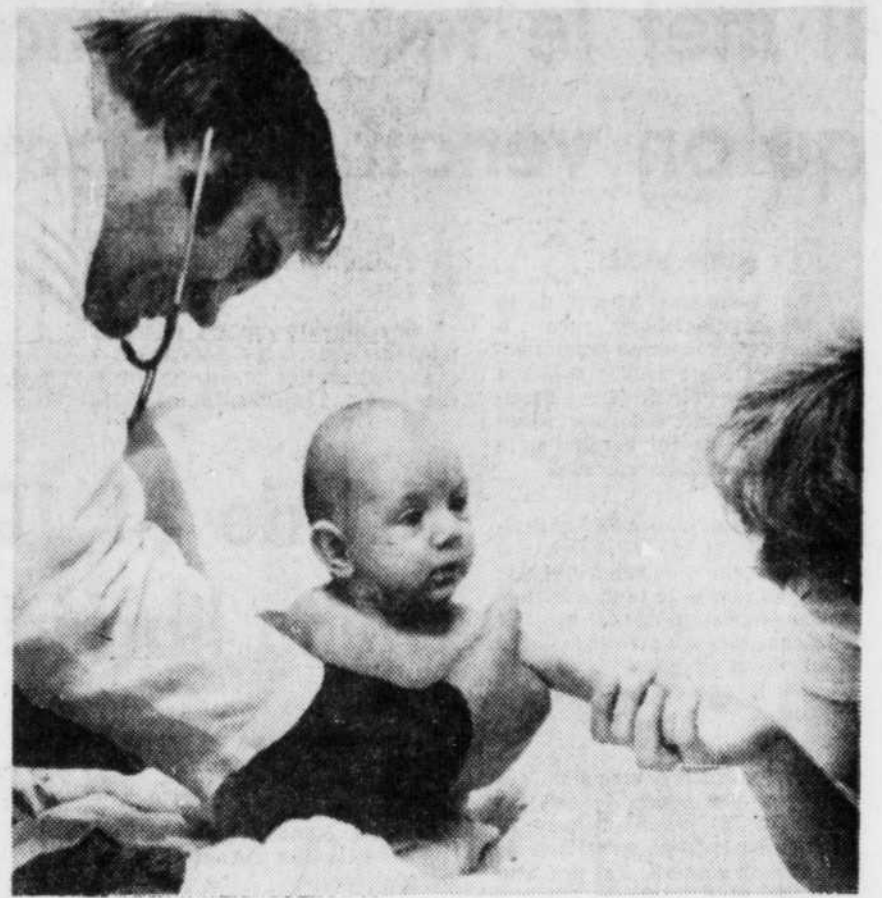
Ce meurtre est interprété dans les milieux policiers comme étant un règlement de compte. Les enquêteurs ont par ailleurs découvert, dans les poches de la victime, un sachet de "mari" et un "joint".

Le médecin légiste Richard Authier, qui a pratiqué l'autopsie sur le corps de Bernard, a précisé que la victime a reçu une injection intraveineuse peu avant son décès, une injection d'héroïne ou de "speed", selon le spécialiste.

L'amie de cœur de Bernard, Mile Danielle Boutin, 21 ans, du quartier Orsainville, a relaté de son côté avoir vu la victime pour la dernière fois le 31 juillet, vers 7 heures du matin.

Elle a précisé que son ami paraissait inquiet, "sur les nerfs", et qu'elle ne l'avait jamais vu ainsi.

Le coroner Drouin a rendu un verdict de mort violente causée par une ou des armes à feu et rouvrira le dossier si des suspects sont retracés.



Le bébé semble bien

Un médecin de Shawinigan examine la petite Priscilla Flynn, 3 mois, qui a été retrouvée avant-hier dans une boîte de carton, dans la cour du séminaire Sainte-Marie. L'enfant avait été enlevée de l'hôpital régional de la Mauricie, samedi dernier. La mère, âgée de 17 ans, avait lancé un appel aux ravisseurs, car le nourrisson avait besoin de soins intensifs pour rester en vie. La bébé a été retrouvée suite à un appel anonyme et la police poursuit son enquête.

André Champagne acquitté d'une accusation d'enlèvement et de viol d'une adolescente

André Champagne, 38 ans, de Québec, a été acquitté hier d'une accusation d'enlèvement et de viol d'une adolescente de 14 ans, au cours du mois de mai 1973.

Le juge Yvon Sirois, des Sessions de la paix, à Québec, écrit dans son jugement de 11 pages "qu'il n'y a certes pas lieu de louer la conduite de l'accusé, un homme dans la trentaine, qui a commis l'imprudence de loger chez lui cet enfant sans en avertir la mère ni prévenir la police. Il lui a même fait prendre un librum, peut-être deux. Il s'est placé dans une situation pour le moins douteuse".

L'accusé, selon le juge, a admis des privautés mais la Cour ne peut conclure à un attentat à la pudeur. Parlant de la victime, le juge Sirois écrit qu'elle avait décidé de ne plus se présenter à l'institution Marie-Fitzback, qu'elle vivait une situation fautive, qu'elle ne donnait pas sa véritable identité, ni son âge, qu'elle avait composé deux lettres exposant des sentiments contraires à la situation réelle et qu'elle avait adopté une attitude mensongère qui empêche de croire sa version.

"A cause des anomalies du comportement de la victime, des propos mensongers écrits ou oraux qu'elle tenait facilement, la Cour ne peut lui accorder une crédibilité sans réserve. Vu que sa déposition constitue le principal témoignage à charge contre l'accusé, la Cour ne peut maintenir l'accusation de viol", cite le jugement.

Quant à l'enlèvement, la preuve ne soutient pas l'accusation portée en vertu du Code pénal, selon la conclusion du juge Sirois. Champagne était représenté par Me Serge Goulet.

Jeunes hommes condamnés à six mois pour un vol

Deux jeunes hommes ont été condamnés à six mois de prison, au palais de justice de Baie-Comeau. Alain Gaumont, âgé de 23 ans, de Port-Cartier, et Gaétan Robichaud, âgé de 21 ans, de Forestville, ont été condamnés d'avoir leur culpabilité avant de subir leur enquête préliminaire.

La sentence a été prononcée par le juge Jean-Paul Bérubé. Gaumont et Robichaud étaient accusés de vol qualifié sur le pompiste d'un bar d'essence de Forestville. Le vol leur a rapporté \$50.

D'autre part, une accusa-

tion d'incendie criminel a été portée, contre Francis Ouellet, âgé de 23 ans, de Forestville. La plainte a été portée par Me R. Sansfaçon, représentant du ministère de la Justice à Baie-Comeau.

Ouellet avait comparu devant le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies. Il est soupçonné d'avoir mis le feu à la maison de ses parents, le 17 novembre dernier, vers 4h du matin. M. et Mme Victorien Ouellet étaient en voyage sur la rivière sud et les pertes sont estimées à \$30,000.

AO

AUBERGE
DES GOUVERNEURS
CENTRE-VILLE
PLACE HAUTEVILLE

25
DÉCEMBRE
BUFFET DE METS QUÉBÉCOIS \$9.75
(Entrée: \$6.00)

<p>Plats chauds de circonstance</p> <ul style="list-style-type: none"> Pot en pot. Ragoût de patates. Pommes de terre au lard. Cuisse de boeuf au jus. Tourtière maison, que vous complétez avec: Tomates farcies au saumon, Graisse de rôt et Cretons, Tranche de dinde froide. 	<p>Corne de crevettes Matane.</p> <ul style="list-style-type: none"> Tarte à la farouche, etc. Pain de ménage, Salades, Fromages assortis, Panier de fruits. <p>À la Salle de Bal, à compter de 17h00.</p> <p>Musique, Père Noël et serpents inclus!</p>
--	--

31
DÉCEMBRE
RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTE \$15.00

<p>Manger, boire et s'amuser - tel est le menu du restaurant Le Talemelier pour la veille du jour de l'an! (Chapeaux et confettis fournis)</p> <p>Choix de trois plats principaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> Saumon Tourvillaise, Filet Wellington, Salmis de Faisan Montagnais, 	<p>Service de trois buffets compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> Hor-d'œuvre - Salades - Desserts <p>Au restaurant Le Talemelier, à compter de 21 heures.</p> <p>Musique, danses et cotillons.</p>
---	--

1er
JANVIER
BUFFET DU NOUVEL AN \$9.75
(Entrée: \$6.00)

PLATS DU PAYS

<ul style="list-style-type: none"> Jambon à l'érable, Croquettes québécoise, Tarte à l'oignon, Crustacés au gratin, que vous entourerez de préparations-maison telles: Harengs marinés, Tête fromagée, Pâté en croûte, 	<ul style="list-style-type: none"> Salades variées, fromages assortis, Panier de fruits, Gâteau « Bonne et heureuse », Tarte aux pommes, etc. <p>À la Salle de Bal, entre 17h00 et 22h00.</p> <p>Musique et danses du « bon vieux temps ».</p>
--	---

RÉSERVATIONS
647-1717

AO

De chacun d'entre nous
à chacun d'entre vous,
un Joyeux Noël,
une bonne et heureuse Année!

Votre Pharmaprix Local.

LES SPÉCIAUX DU 26 AU 31 DÉCEMBRE

LES MARQUES POPULAIRES	REG.	KING SIZE
CIGARETTES	6²⁶	6³⁷
(UN CARTON PAR CLIENT)		

50%

SUR TOUS LES EMBALLAGES DE CADEAUX, LES CARTES ET LES DÉCORATIONS DE NOËL.

VOUS TROUVEREZ UN PHARMAPRIX PRÈS DE CHEZ-VOUS!

<p>LE CARREFOUR BOIS-FRANC 475 Boul. Jutras, Victoriaville.</p>	<p>LES GALERIES CHAGNON 20 route Trans-Canada, Lévis, Québec.</p>	<p>LES GALERIES STE-ANNE 1500 rue D'Estimauville, Giffard, Québec.</p>
--	--	---

Le service

PHARMAPRIX®

® Marque déposée



Sourisette ouvre toute grande la porte à la joie de Noël!

C'est la veille de Noël... tout est tranquille. Même les enfants ont fini par s'endormir en rêvant de sapins, d'étoiles et de cadeaux. Seule Sourisette, toute frétilante ne peut fermer l'oeil. À tout moment, elle court à sa petite porte et regarde furtivement dans le grand salon... si seulement elle pouvait voir le Père Noël. Depuis un mois, Pierre et Marjolaine en parlent sans cesse, ils racontent que ce vieux bonhomme à la barbe blanche et au costume rouge descend par la cheminée durant la nuit de Noël et leur apporte de merveilleux cadeaux.

La petite souris s'avance un peu dans le salon, puis s'arrête brusquement; elle vient d'apercevoir le chat qui dort mais sa curiosité l'emporte et elle continue tout doucement pour ne pas éveiller Minet. Elle est tout émerveillée, quel éclat! L'arbre placé dans le coin scintille de mille feux dans la lumière de la lune qui filtre par la fenêtre où le givre dessine de gracieuses arabesques. La cheminée est toute garnie de cartes de Noël et les enfants, quelle gentillesse, y ont même déposé des biscuits et du lait... le Père Noël aura sûrement faim durant sa longue randonnée. Une chose intrigue pourtant Sourisette: c'est curieux de suspendre des bas au-dessus de la cheminée quand on attend de la si grande visite. Pourtant, Pierre et Marjolaine ont l'habitude de penser à tout, ils ont même préparé pour papa et maman de gros paquets tout enveloppés de jolis papiers et de rubans soyeux.

Elle écarquille ses petits yeux brillants pour ne rien manquer. Mais tout à coup, que voit-elle? oh désespoir... la trappe du conduit de la cheminée est fermée, le Père Noël ne pourra entrer! Que faire? Mon Dieu que faire? Les enfants seront si déçus s'ils ne trouvent pas de cadeaux en se réveillant demain matin. Et ils sont si gentils, souvent ils me laissent des miettes de biscuit et même de gâteau, puis ils ne se mettent pas à crier quand par hasard

je croise leur chemin. Elle cherche, elle cherche si fort qu'elle se mord la queue sans s'en rendre compte.

Tout à coup, elle aperçoit un bout de ruban oublié par terre et il lui vient une idée lumineuse. Elle s'avance à petits pas feutrés, attrape le ruban et n'écoulant que son courage s'avance vers la cheminée, redoublant de précautions pour ne pas éveiller Minet. La petite souris grimpe sur la boîte à bois, le plus haut possible et lance son lasso de fortune. Ça y est la chance lui sourit, il est bien accroché à la poignée de la trappe et Minet ronfle toujours.

Notre héroïque amie tire doucement, tout doucement sans faire de bruit, puis plus fort, plus fort encore... rien ne bouge. Alors, elle grimpe le long du ruban, pèse de tout son poids, puis se lance dans l'air bien accrochée au ruban, elle se balance à grands coups, si bien qu'elle frôle les moustaches de Minet. Oh mon Dieu, le gros chat s'étire, Sourisette ferme les yeux et reste figée essayant de se faire plus petite encore. "Cette fois c'est bien fini, Minet ne fera qu'une bouchée de moi!" Au bout d'un moment, comme rien ne se passe, elle ouvre les yeux, son petit coeur bat à tout rompre, ouf... son ennemi s'est endormi sans la voir. Mais le temps presse, elle est bien fatiguée et n'arrive toujours pas à ouvrir la trappe.

Piteuse, elle redescend, de grosses larmes roulent sur ses petites joues. Elle réfléchit encore: "Il faut absolument faire quelque chose, Pierre et Marjolaine auront trop de peine si le Père Noël ne vient pas. Mais, j'y

pense, le gros chat est si fort il pourrait, lui, faire basculer la trappe." Tremblante, elle s'avance et noue le bout du ruban au collier de Minet. Maintenant, il faut le réveiller, mais attention à ses crocs... Sourisette a si peur... ses dents claquent, ses oreilles frémissent, mais elle s'approche quand même, agrippe la queue du félin et tire vivement. Le gros chat bondit, aperçoit la petite souris et s'élance à sa poursuite. Pendant que Sourisette rejoint son trou à la vitesse de l'éclair, elle entend le bruit de la trappe qui tombe entraînée par l'élan de Minet. Ouf, enfin à l'abri... et le Père Noël pourra venir déposer les cadeaux de Pierre et Marjolaine au pied du sapin!

Même si Sourisette ne peut voir le sympathique bonhomme à la barbe blanche — Minet a le bout du museau juste dans l'entrée de sa cachette — notre menue héroïne est tout heureuse. C'est son plus beau Noël parce que vraiment elle a fait tout ce qu'une petite souris puisse faire pour que ses amis, les enfants, aient un 'Joyeux Noël'.

Joyeux Noël
EATON

les rubriques du samedi

l'énigme du professeur Jissé

Fan club adoré, bonjour. Je ne sais pas comment les choses se passent dans la ville fondée par le barbu, mais j'aime autant vous dire que l'on a commencé ici à connaître les joies de l'hiver. Voitures qui ne démarrent pas, qui restent prises dans la neige, voyages contremandés, etc. Sans compter que la distance entre la route et ma maison est de l'ordre de 700 pieds, alors imaginez-vous un peu le pelletage? Si oui, vous avez tort, car je ne pelle pas. En homme prévenant, je fais le plein à la SAQ, et j'attends que mon voisin vienne souffler la

montée. Il y a bien quelques pannes d'électricité de temps à autre, mais quand cela se produit, je regarde la télévision à la chandelle.

Cette semaine, j'aimerais bien vous raconter les méchancetés que l'on me dit dans le courrier habituel, mais je n'ai même pas eu de plaisir, parce que justement je n'ai pas encore reçu de courrier. Figurez-vous que mon "boss" m'a dit: "Etant donné que c'est la semaine de Noël et que ça tombe un samedi, il faudra publier ta maudite chronique vendredi, et com-

me il y a plusieurs journalistes en congé il faudra fermer les pages plus tôt. Alors je te commande de nous envoyer ton papalard dès lundi! Intérieurement, j'ai répondu des méchancetés à mon "boss", mais il n'est pas au courant. Ce qui n'arrange pas ma situation, puisque je ne peux même pas décerner une Grosse-Tête. Mais une fois de plus, je vais lui faire payer, car je décernerai deux Grosses-Têtes la semaine prochaine, et deux autres la semaine suivante, because la même situation se reproduira.

De sorte que vous aurez quand

même intérêt à me faire parvenir vos réponses, car vos chances de joindre le club très sélect des Grosses-Têtes sont doubles.

En principe, je dois aller passer les fêtes dans la ville fondée par le barbu, parce que c'est là que demeure ma maman, mes frangins et mes frangines. Je dis en principe, mais remarquez que ça irait mieux en voiture. A condition pourtant que les routes soient potables. Et vous savez ce qu'on y a fait à la route 132, à St-Fabien, soit à deux pas de chez moi.

Une correspondante dont j'ai

parlé récemment me dit que ma discrétion pourrait faire pendre un saint. Je lui signale que j'aime mieux les prendre que les faire pendre.

Ces bonnes choses étant dites, vous n'ignorez pas que c'est demain Noël, soit la fête des pâtés à la viande, des tournières et aussi des coudes dérouillés. Je vous invite sérieusement à abuser des bonnes choses, mais hélas, je suis forcé d'admettre que les tasse-ries sont rares en ville. Florence a décoré la nôtre, et invité tous les beaux mâles du voisinage, y compris

bien sûr, le fermier bleu aux yeux blonds. S'il se commet des abus, je vous raconterai tout ça la semaine prochaine.

En attendant, j'aimerais bien savoir combien cette chère Florence avait de sous pour ses aplettes de Noël. Dites-moi ça comme d'habitude à Boîte postale 2142, Rang 3, Ouest, Bic, Cté de Rimouski. Je vous tourloute très fort, mais comme je suis d'assez mauvaise humeur, je n'ai que deux mots à vous dire: Joyeux Noël!

JISSE, plus FBI que jamais.

l'énigme

L'ENIGME DES CADEAUX FLORENTINS

Florence a profité d'un court séjour en pays étranger pour acheter trois cadeaux de Noël, qui lui ont coûté \$10 chacun, soit un pour son "boss", un pour Thomas Beaulieu et un autre pour le fermier bleu aux yeux blonds.

Après chaque achat, le pays étranger lui a cependant prélevé en droits d'exportation la moitié de l'argent qui lui restait. Apprenant cela, Jissé lui fait parvenir \$5. Et lorsque Flor reçoit l'argent, elle a en tout le dixième de ce qu'elle avait lorsqu'elle est arrivée en ce pays étranger. Quelle était sa fortune quand elle est arrivée dans ce pays?



la solution

SOLUTION A L'ENIGME DES TROPHÉES

Attachez vos racines carrées, allumez vos exposants et astiquez vos formules, on part pour le deuxième degré.

Soit a le nombre de bustes transportés par Florence, et 25-a le nombre de bustes transportés par Jissé. Ce dernier ayant voyagé une heure de plus que Flo, on pose T = nombre d'heures qu'a duré le trajet de Flo, et T + 1 celui qu'a duré le trajet de Jissé.

La vitesse horaire de Flo est donc $14 - \frac{1}{2}a$, soit $14 - \frac{25-a}{2}$.

La distance de 8 km parcourue en un temps T s'exprime ainsi: $T = \frac{8}{14 - \frac{25-a}{2}}$, soit $T = \frac{16}{28-a}$ (1).

La vitesse horaire de Jissé est $17 - a$, soit $a = 8$; la distance de 8 km parcourue en un temps T + 1 est donc: $T + 1 = \frac{8}{17-a}$.

Dans cette équation on isole T et on a: $T = \frac{8}{17-a} - 1 = \frac{8 - (17-a)}{17-a} = \frac{a-9}{17-a}$.

$$\left[\frac{8 - (a - 8)}{a - 8} \right] \text{ soit } T = \frac{(16 - a)}{(a - 8)} \quad (2)$$

Les équations (1) et (2) étant égales à T, on a: $\frac{16}{28-a} = \frac{16-a}{a-8}$

$$d'où (16a + 128 = a^2 - 44a + 448) \text{ d'où } (a^2 - 60a + 576 = 0)$$

Pour trouver la valeur de a, appliquons la très populaire formule $\left[\frac{-b \pm \sqrt{b^2 - 4ac}}{2a} \right]$ d'où

$$\frac{60 \pm \sqrt{60^2 - 4(576)}}{2} = \frac{60 \pm \sqrt{3600 - 2304}}{2} = \frac{60 \pm \sqrt{1296}}{2}$$

$$\frac{60 \pm 36}{2} = 12$$

Donc, Florence a transporté 12 trophées, ce qui lui donne une vitesse de $(14 - 6) = 8$ km/h, et elle a voyagé une heure. Jissé a transporté 13 trophées, ce qui lui donne une vitesse de $(17 - 13) = 4$ km/h, et a voyagé deux heures. Ils se sont donc rencontrés devant le bureau de poste à midi.



*Laissons parler nos cœurs,
Faisons Noël en douceur.
Pour le plus beau Noël du monde,*

Nos Meilleurs Voeux



Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis



Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis.

25% 25% 25% 25%

Liquidation

25%

de réduction sur toute la marchandise à notre rayon des cadeaux

Tels que: Service de vaisselle de marque réputée; coutellerie en acier inoxydable ou plaquée or 24 carats; ensemble pour fondue; verrerie.

LES CADEAUX (Rayon 700)
Mail St-Roch, LE FOYER, Etage 'A',
Lévis, rez-de-chaussée.

dans le sens du poil par pierre mathieu

Le Louberal



"Fleur-de-Lys" — c'est le nom de ce jeune Louberal — est né trois jours avant les élections du 15 novembre dernier, une superbe fleur de lys au front. Co, c'est sorcier!

Le "Louberal", c'est cette nouvelle race de chiens-loups, créée au Québec, issue du croisement d'une louve ("Lou") et d'un Berger Allemand (ber-al").

Depuis environ 6 ans, Janine Fluet (actrice de Montréal), assistée de Denyse Lavallée, sont des personnes qui se sont occupées de cet élevage.

"Fleur-de-Lys", ici photographié, est un des 8 chiots (8 semaines) qui constituent la troisième génération des Louberals.

Depuis le croisement original, une vingtaine de spécimens ont été vendus. A la première et à la deuxième génération, des chiots imparfaits ont été éliminés, mais, à la troisième génération, "tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil".

Avec la "fabrication" du Louberal, on visait à produire un animal

qui pourrait réunir les qualités du loup (santé et intelligence) et celles du chien "meilleur ami de l'homme".

Comme conjoint du loup, Janine Fluet et Denyse Lavallée ont choisi le Berger Allemand. D'autres éleveurs de chiens-loups ont préféré des chiens comme le Husky, le Samoyède, le Malamute. Tous ces chiens ont une apparence un peu semblable à celle du loup.

Janine Fluet m'a expliqué qu'il a été très difficile de trouver les deux spécimens qui allaient pouvoir commencer la lignée des Louberals.

Elle a d'abord réussi à obtenir une jeune louve que gardait un vétérinaire de Québec. Ce dernier l'avait dénichée en Ontario. Pendant deux ans, elle a étudié cette louve.

Avant de la faire saillir par un Berger Allemand, elle a refusé pour

elle 16 prétendants qui ne présentaient pas les qualités physiques et psychologiques jugées nécessaires. Un de ces Bergers Allemands venait directement d'Allemagne, mais il était épileptique...

Il s'agissait en fait de vérifier minutieusement si le géniteur recherché n'avait pas entre autres les défauts si souvent rencontrés chez les chiens: dysplasie de la hanche, entropion, ectropion, nervosité excessive, etc.

Après avoir choisi les "premiers parents", il fallait ensuite doser les croisements des générations suivantes. En simplifiant à l'extrême les lois de la génétique, il fallait mettre un peu plus de loup ou un peu plus de chien dans la fabrication du Louberal désiré.

Avant de reconnaître officiellement une nouvelle race comme telle, le Cercle canadien du chenil exige 25 représentants (vivants!) de la cinquième génération.

orphelins

— 1 chaton (mâle), jaune, 2½ mois; 2 chatons (femelles), gris, rayés noir, 2½ mois. 687-3694.

— 1 chatte siamoise ("seal point") de 2 ans. 844-2584.

— 1 chien mâle et 2 chiennes femelles issus du croisement d'un père St-Bernard et d'une mère Colley. 523-4893.

— 5 chiots du type Berger Allemand (3 mâles et 2 femelles). 842-5914.

— 2 chatons femelles, gris et noirs; 2 chatons mâles, bruns; 1 chaton mâle, brun et blanc. 872-5746 (après 17 heures).

— 4 chiots nés le 14 novembre, dont 3 noirs et 1 brun. 1-823-2501.

— chiots noirs nés le 1er décembre. 626-0732.

à noter

Sous la rubrique "Orphelins", nous publions gratuitement les "annonces" des personnes qui ont des animaux domestiques à donner. Ces personnes n'ont qu'à nous écrire, en nous donnant tous les renseignements nécessaires, sans oublier nom, adresse et numéro de téléphone.

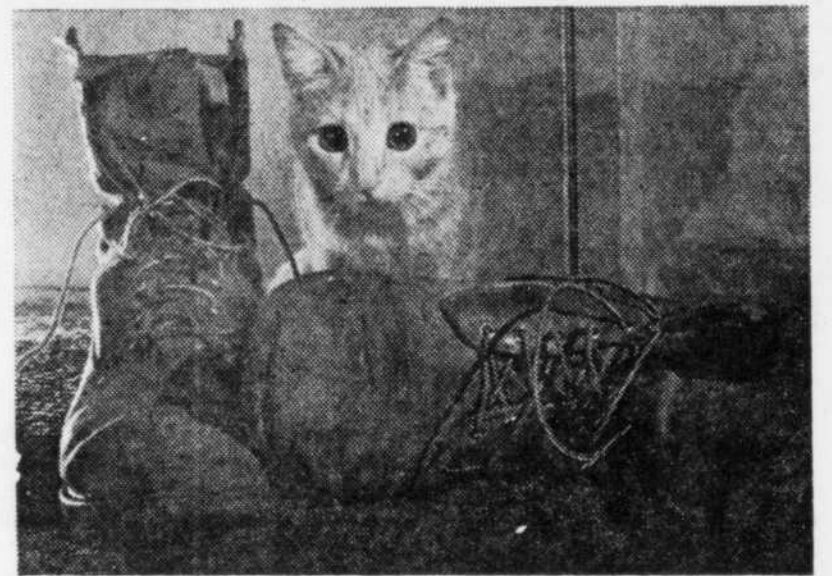
A chaque semaine, nous publions la photo d'un animal domestique jugée la plus intéressante parmi celles reçues. L'auteur reçoit de plus un volume sur les chats ou sur les chiens.

Toutes les photos reçues sont conservées par LE SOLEIL. Si elles ne sont pas primées immédiatement, elles peuvent l'être plus tard.

Nous attribuons également un volume à un autre participant, choisi au hasard. C'est ainsi que Bertrand Beauvillier (20 Mailhot, Princeville) mérite le volume "Le nouveau guide du chien", Editions Québec-Amérique.

Adressez tout courrier à: Dans le sens du poil, Journal LE SOLEIL, 390 Est St-Vallier, Québec.

photo-concours



Gilles Boily (1619, Boul. Père LeLievre, Québec) nous a envoyé cette photo gagnante. Il mérite le volume "Toutes les races de chats", Editions du Jour.

Vos projets de rénovation, ça s'annonce dans

LE SOLEIL

joyeux Noël

SOYEZ À LA RÉOUVERTURE
DE NOS MAGASINS
DÈS 1h00 P.M., LE LUNDI 27 DÉCEMBRE

20% à 50%

de réduction
sur toute la marchandise
sans aucune exception

biSSon

magasin à rayons
210, MARIE-DE-L'INCARNATION

BOUTIQUE 2-18

BOUTIQUE madelle

PLACE BOURG-ROYAL
1010 EST, 80^e RUE, CHARLESBOURG
628-8681

Calypso PET SHOP ENR
SPECIALISTE de la vie aquatique
PLACE STE-FOY 653-1525
OISEAUX - CHATS - HAMSTERS - Etc. ACCESSOIRES ET AQUARIUM SUR MESURESPECIAL DE DECEMBRE: JUSQU'À 20% D'ESCOMPTE SUR CAGES D'OISEAUX

La direction et le personnel du Restaurant WOO'S HOUSE tiennent à remercier leur distinguée clientèle de son encouragement, et c'est avec plaisir que nous lui souhaitons un JOYEUX NOËL, ainsi qu'une BONNE et HEUREUSE ANNÉE pour 1977

WOO'S HOUSE Restaurant INC.
SALON-BAR AIR CLIMATISÉ
524-7187
SI OCCUPE, APPELEZ 647-9300
761 E., BOUL. CHAREST
STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

COMMENÇANT LE 27 DÉCEMBRE À 1 HRE P.M.
A NE PAS MANQUER!

Les FOURRURES
Premont

OPPORTUNITÉ D'ÉPARGNES EXTRAORDINAIRES
sur fourrures de luxe juste après Noël

- VASTE CHOIX INCLUANT Manteaux nouvellement arrivés... de qualité superbe TOUS RÉDUITS À DES PRIX SENSATIONNELS
- MODES ET STYLES en VISON - RAT MUSQUÉ, CHAT SAUVAGE, LAPINS, RENARD, MOUTON... et plusieurs autres marques à des prix convenant aux moyens et goûts de chacun!

4 JOURS SEULEMENT...
Prix incroyable "FIN DE SAISON" au tout début de l'hiver!

Les FOURRURES
Premont Inc.

Si vous ne désirez pas payer comptant, vous pourrez profiter de nos plans de paiements très avantageux.

125 est, St-Joseph — 524-3541

Lundi mardi mercredi 9.30 A.M. à 6.30 P.M.
Jeudi vendredi 9.30 A.M. à 9.00 P.M. - Samedi 9.30 A.M. à 5.00 P.M.

les propos philatéliques par raymond dubé

les rubriques du samedi

En 12 mois, 5,395 nouveaux timbres ont été produits

Les fins d'année, comme les fins de mois pour les hommes d'affaires, sont le moment de dresser un bilan de leurs activités, surtout depuis que les statistiques ont pris une aussi grande place dans l'analyse des phénomènes de notre monde actuel. C'est une tentation à laquelle un philatéliste tel que je suis, ne peut pas facilement résister, ayant passé toute sa vie dans le journalisme et ayant été appelé, par la force des choses, à commenter régulièrement les rapports statistiques publiés par les gouvernements, par de nombreuses institutions publiques ou privées.

Pendant les nombreuses années au cours desquelles je me suis intéressé à la philatélie, comme un peu tous les philatélistes, je ne me suis jamais questionné sur la quantité de timbres nouveaux mis en circulation chaque année, pas plus que sur la quantité de timbres qui ont été émis depuis l'instauration du timbre-poste, il y a un peu plus de 130 ans.

Il aura fallu que j'entreprenne une carrière de chroniqueur philatélique pour que je commence à me poser des questions de cette nature, et que je commence à faire des comparaisons avec le passé, pour évaluer les fluctuations qui se sont effectuées dans ce domaine.

Même si le sujet est toujours plutôt aride, je baserai cette chronique, pour une grande partie, sur des statistiques, et je parie que la majorité de mes lecteurs resteront abasourdis devant l'ampleur de ce phénomène qu'est devenue la philatélie, et plus que bouche bée lorsqu'ils constateront à quel point la spéculation a porté la valeur de ces petits morceaux de papier, qui servent à l'affranchissement du courrier.

Pour commencer par le début, qui pourrait dire avec une certaine exactitude quel fut le nombre de timbres nouveaux émis au cours de la dernière année?

Poser une question c'est s'obliger à y répondre. Voilà. Au cours des 12 mois qui se sont écoulés entre mai 1975 et juin 1976, selon le catalogue Scott, la production philatélique a été de 5,395 nouveaux timbres, ce qui porterait à un peu plus de 355,000 le nombre de timbres qu'il faudrait posséder pour avoir une collection complète: un luxe qu'à peu près tous

personne ne peut se payer, autant à cause de l'abondance que de la fortune qu'il faudrait investir dans une telle entreprise, car il n'existe probablement pas de domaine, en dehors des oeuvres d'art, où la spéculation joue un rôle aussi important.

Toujours selon Scott, pour prouver cet avancé, entre mai 1975 et juin 1976, les prix de 121,190 timbres ont changé, la quasi-totalité des changements indiquant une plus-value parfois très considérable, allant jusqu'à 75 pour cent. Très rares ont été les changements à la baisse.

Le répertoire des timbres émis au cours des décennies, avec illustrations et variétés multiples pour plusieurs timbres (c'est le cas de Scott) représente quatre gros volumes, qui forment un total de 3,249 pages. Dire que le catalogue de la même organisation, pour l'année 1931, de format beaucoup plus petit, en comprenait moins de 1,900.

Le hasard m'a permis, au cours des

dernières semaines, de mettre la main sur un Scott de l'année 1931. Je me suis amusé à faire des comparaisons entre les prix d'alors et ceux d'aujourd'hui pour un même timbre ou une même émission. On était alors au début de la grande dépression économique, ce qui pourrait en partie expliquer le bas prix des timbres à ce moment. Pour ne m'en tenir qu'aux seuls timbres canadiens, je donnerai plus bas quelques comparaisons, plus éloquentes que tous les commentaires que je pourrais faire.

Le premier timbre canadien, le Castor de 1851, qui se vend aujourd'hui \$5,000, à l'état neuf, n'était coté, en 1931, qu'à \$250. Même écart de prix pour le deuxième timbre de la même année, représentant le Prince Albert. Et que dire du Numéro 3, le fameux 12 pence noir de la reine Victoria, dont la valeur au catalogue est passée de \$2,000 à \$30,000? Le Jacques Cartier, un dix pence bleu de l'année 1855, se vend aujourd'hui \$2,500 contre seulement \$200 en 1931.

Non moins intéressantes sont les comparaisons entre les premières émissions de timbres canadiens, au lendemain de la Confédération, en 1867, dont plusieurs ont pris une plus-value considérable. Faudrait-il, pour finir la démonstration, parler de deux des émissions canadiennes les plus recherchées: celle du jubilé de la reine Victoria, en 1897, qu'on pouvait, en 1931, se procurer pour environ \$75, et pour laquelle il faut aujourd'hui déboursier pas moins de \$2,700. Et que dire de la série du tricentenaire de Québec, dont la valeur est passée de \$5 à \$315,000 aujourd'hui? Je terminerai avec le Bluenose (un timbre de 50 cents de 1928) et le Parlement (un timbre d'un dollar de la même année) qui, d'un prix de \$1 et \$2, en 1931, se vendent respectivement, aujourd'hui, \$125 et \$175. Qu'on ne vienne pas s'étonner, après ces exemples, que de plus en plus nombreux sont, aujourd'hui, ceux qui voient dans la philatélie un placement dont le rendement est très, très intéressant. J'en profite pour conseiller à tous ceux qui possè-

dent des collections dont les timbres datent au moins d'une trentaine d'années de ne pas s'en défaire sans s'enquérir de la valeur de leur avoir, à condition que les timbres soient neufs ou usagés, mais surtout très bien conservés.

Les Bermudes et le jubilé royal

Comme tous les pays membres du Commonwealth, les Bermudes participeront, le 7 février prochain, aux émissions consacrées au 25^{ème} anniversaire du couronnement de la reine Elisabeth II, dont j'ai déjà parlé dans une précédente chronique, émissions qui s'intégreront dans le cadre d'une série omnibus qui groupera 24 pays, chacun d'entre eux reproduisant, selon l'ordre alphabétique, une séquence des cérémonies du couronnement.

Cette série omnibus totalisera en tout 72 timbres, chaque pays en émettant trois. Ceux des Bermudes auront une valeur de cinq, vingt cents et un dollar. Ils seront de format vertical. Le premier montre la reine lors de sa visite officielle aux Bermudes, en 1975. On la voit admirant le panorama du haut de Gibb's Hill, dans la paroisse de Southampton. L'endroit est aujourd'hui connu comme Le poste d'observation de la Reine. Quant au timbre de 20 cents, il représente une couronne d'or, la couronne du prince Edouard, ornée de pierres précieuses et semi-précieuses (400 en tout). Elle pèse tout près de cinq livres. La première couronne britannique, qu'on croit être celle d'Edouard le Confesseur, qui régna de 1042 à 1066, ou peut-être celle d'Alfred le Grand, qui régna de 871 à 899, fut démantelée en 1649, sur l'ordre des commissions parlementaires. Toutefois, son nom et ses traditions survivent dans la couronne représentée sur le timbre, qui fut faite par le roi Charles II, et qui a été utilisée depuis lors de chaque cérémonie de couronnement.

C'est le timbre d'un dollar qui appartient à la série omnibus. On y voit la reine Elisabeth sur son trône, après avoir été reconnue par l'Assemblée, à l'abbaye de Westminster. Elle est accompagnée des évêques de Durham, Bath et Wells, ainsi que de ses dames d'honneur.

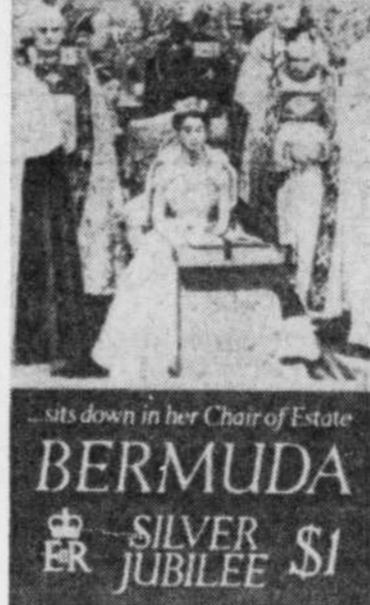
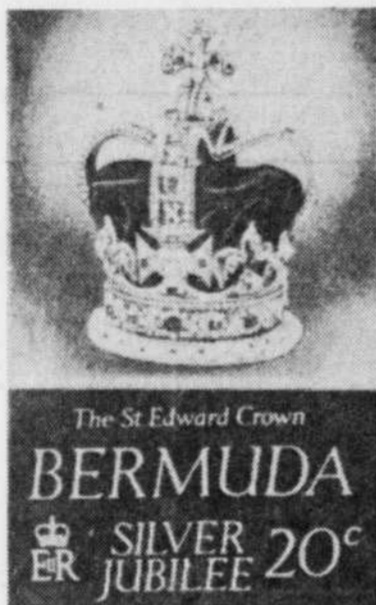
Les trois timbres sont de dimensions identiques: 1.25 sur 1.9 pouce. Ils furent dessinés par les studios Harrison and Sons de Buckinghamshire, en Angleterre, et imprimés par Wallsall Security Printers, de Stratfordshire.

Les enveloppes premier jour se vendront \$1.50. Les commandes doivent parvenir au Bureau philatélique du General Post Office d'Hamilton, avant le 7 février, jour d'émission.

A la SPQ

La dernière réunion de la Société philatélique de Québec pour l'année 1976 a eu lieu mercredi le 15 décembre. On s'y est amusé ferme, à l'occasion des échanges de cadeaux entre les membres, du goûter arrosé d'un vin d'honneur. Les activités sont suspendues pendant la période des Fêtes. Elles reprendront à la mi-janvier, soit le troisième mercredi. D'ici là, le comité de direction mettra la dernière main à son programme.

A tous ceux qui me font l'honneur de lire cette chronique, je souhaite un joyeux Noël. J'en profite pour les remercier de leur fidélité.



Les Bermudes, comme tous les pays membres du Commonwealth, émettra une série de trois timbres, en 1977, pour marquer le 25^{ème} anniversaire de couronnement de la reine d'Angleterre, Elisabeth II. Ce sont ces trois timbres que nous reproduisons ci-haut. Le timbre de 5 cents montre la reine Elisabeth II sur son trône, après avoir été reconnue par l'Assemblée des Pairs, à l'abbaye de Westminster.

le courrier

Q. Voici mon problème. Je suis philatéliste depuis peu de temps et lis votre chronique régulièrement. Je remarque que vous donnez souvent des adresses de services philatéliques de divers pays. Comme je collectionne le monde entier, vous serait-il possible de me faire parvenir les adresses des services philatéliques de tous les pays?

M. F., Beauport

R. Je regrette de ne pouvoir me rendre à votre demande, car je ne communique jamais directement avec mes lecteurs. Je n'ai pas de personnel pour le faire. De plus, je ne vous recommande pas de vous lancer dans une collection du monde entier. De préférence, choisissez un certain nombre de pays qui vous intéressent en particulier. Faites-m'en parvenir une liste, et je vous répondrai dans cette chronique. En plus de vous rendre service, cela pourra être utile à d'autres de mes lecteurs.

R. D.

Deux "paniers à salade" en permanence sur Oxford Street

LONDRES (AP) — Deux "paniers à salade" parcourant constamment Oxford Street, la si célèbre rue commerçante de Londres. Chaque jour, ils chargent des dizaines de voyageurs récalcitrants, qui ont été pris en flagrant délit de vol dans les grands magasins où Britanniques et étrangers procèdent à leurs achats de Noël.

s'arrêtent devant chaque grand magasin dont les détectives amènent aussitôt leurs derniers "clients".

Beaucoup d'étrangers

A quatre jours de Noël, les services de police sont sur les dents. Les voleurs qu'ils prennent en flagrant délit sont des jeunes ou des femmes, mais beaucoup sont des étrangers.

Les grands magasins se refusent à préciser le nombre des voleurs appréhendés chez eux cette saison. Mais, d'après les statistiques de la police, près de 18,000 personnes ont été reconnues coupables de vol à l'étalage à Londres depuis le début de l'année, dont 55 pour cent étaient des étrangers.

Cours des deux derniers mois. Mais on a aussi constaté que les voleurs sont devenus "retors et internationaux".

Amendes

Tout voleur à l'étalage est condamné, la première fois, à une amende de 25 livres. Mais la plupart de ceux qui se sont fait prendre ces jours-ci dans Oxford Street se sont vu imposer l'amende maximum de 400 livres en vue de décourager leurs émules.

Presque tous les grands magasins utilisent des dispositifs électroniques perfectionnés, des caméras de télévision et autres appareils de détection. Tous maintenant travaillent en pool. Tout Oxford Street est alerté dans les 10 minutes quand un voleur connu est détecté.

Malgré cela, les détectives des magasins estiment qu'ils n'attrapent qu'un voleur sur six en temps ordinaire, et moins encore en cette période de Noël.

Les "paniers à salade"

En outre, les magasins ont dû payer 100 millions de

Parmi les acheteurs d'Oxford Street, il y a plus d'étrangers que jamais. Ils sont venus profiter de la baisse de la livre, qui leur permet de faire des emplettes à bon compte.

Chez "Harrods", qui n'est pas situé sur Oxford Street, mais où la reine Elizabeth II fait ses achats de Noël, on a noté que les ventes ont augmenté de 80 pour cent au

cours des deux derniers mois. Mais on a aussi constaté que les voleurs sont devenus "retors et internationaux".

Amendes

Malgré cela, les détectives des magasins estiment qu'ils n'attrapent qu'un voleur sur six en temps ordinaire, et moins encore en cette période de Noël.

Ils peuvent tout de même trouver un élément de consolation dans cette déclaration d'un officier de police: "au cours de l'été, il nous avait fallu employer des autocars pour emmener au commissariat les voleurs à l'étalage: ils étaient si nombreux..."

Cache d'armes

NASHVILLE, Tennessee (AFP) — Le FBI a arrêté six personnes après avoir découvert un lot d'armes volées comprenant notamment 139 fusils automatiques M-16 près de Monterey, Tennessee, a déclaré un porte-parole de l'agence.

La caution des six hommes a été fixée à \$250,000 chacun. Les enquêteurs n'ont pas été en mesure de déterminer pour le moment si les personnes arrêtées sont liées à un mouvement politique extrémiste.

La cache se trouvait dans une camionnette parcourue sur l'aire de repos d'une autoroute. Selon les premiers éléments de l'enquête, une partie des armes proviennent du centre d'entraînement des marines à Knoxville, Tennessee, qui avait été cambriolé le 2 avril dernier.

Parmi les armes découvertes se trouvaient également 2 mitrailleuses M-60, deux fusils M-14 et un pistolet.

ACHETONS - VENDONS monnaies timbres

Tout grand choix de timbres neufs et usagés. Aussi (Pine Block). 10% escompte sur timbre usagé.

BOUTIQUE MONAÏOR
Centre d'achats Jadis
6555, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg
628-9101



LUNDI MATIN DES 9H.30

Le Salon Jade
offre à sa distinguée clientèle

Une vente de reconnaissance

Tous nos **MANTEAUX DE DRAP** réduits de **50%**

Tous nos **MANTEAUX DE CUIR** réduits de **33 1/3%**

ROBES LONGUES ET ENSEMBLES-PANTALONS réduits de **50%**

Robes de toilette et d'après-midi, tailleurs, costumes deux pièces, tuniques sur jupes ou pantalons, jupes, pantalons, chemisiers, chandails...

RABAIS DE 33 1/3% à 50%

JUPÉS, PANTALONS, COSTUMES, BLAZERS, VESTES EN CUIR réduits de **33 1/3%**

Toute vente finale

PLACE LAURIER

1148, rue St-Jean
Stationnement gratuit

CENTRE JADIS 5555, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg,
(continuité de l'avenue du Colisée)

TAPIS - PRELARTS - TUILES

TAPISSERIE - CERAMIQUE
en bas du prix coûtant

TAPIS nylon commercial	\$4.95
PRELART vinyle sans cirage	\$2.95
TUILES DE VINYLE 12" x 12"	la tuile, .20

BALANCE DE ROULEAUX DE TAPIS ET PRELARTS réduction jusqu'à **70%**

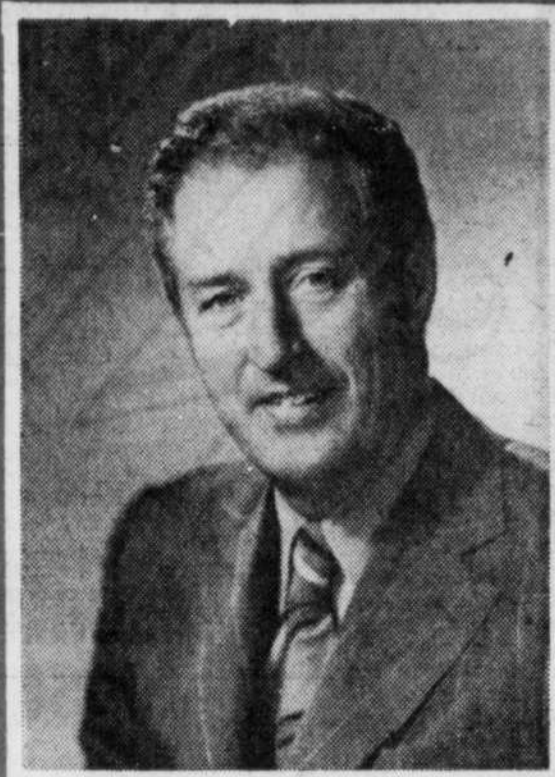
Estimation gratuite à domicile, avec échantillons.

R. SIMARD COUVRE-PLANCHER ENR.
1825, rue Normandie (coin boul. Lamontagne)
maison établie en 1940

BUR.: 628-7117 - ENTR.: 647-3085 - RES.: 667-8434

Heures d'affaires: de lundi au mercredi, de 9h00 à 18h00; de jeudi au vendredi, de 9h00 à 21h00; samedi, de 9h00 à 18h00.

Service de 24 heures - Travail garanti et exécuté par des experts.



JACQUES DELISLE
président

*en mon nom
et au nom de toute
l'équipe, nous vous
souhaitons un*

*Joyeux Noël
et une
Heureuse Année*

*Jacques Delisle
Président*



JULES DELISLE
vice-président



J.P. DELISLE
sec.-trésorier



ANDRÉ LALIBERTE
dir. des ventes neuf et usagé



GUY PHILIBERT
gérant dépt de service



GERARD LACASSE
gérant dépt des pièces



LAURENT GENDIS R.J.A.
comptable



GUY BILODEAU
ass. dir. des ventes



LEOPOLD DAIGLE
conseiller, maître vendeur



DENIS BOIVERT
conseiller, maître vendeur



WELLIE ROSS
conseiller, maître vendeur
dépt camions



ROGER PLAMONDON
conseiller, maître vendeur



RAYMOND GIROUX
conseiller, dépt camions



FERNAND DELISLE
conseiller



J.P. PAQUET
conseiller, maître vendeur



JACQUES LABEL
conseiller



GILLES CAMPAGNA
conseiller



GERARD LEMAY
préposé à la livraison



MARCEL CARRIER
relations à la clientèle
service



NELSON PLOURDE
contremaître



LIONEL LANDRY
vendeur de service



PAUL-EMILE FISET
service à la clientèle



PAUL PLANTE
préposé à la clientèle

CHRYSLER - PLYMOUTH - FURY - VOLARE - ARROW - COLT - CAMIONS DODGE




POURQUOI PAS!

Tél.: 687-5510



DU VALLON CHRYSLER LTEE
PLYMOUTH

2015 ouest, boulevard Charest (Parc Jean-Talon sud) 687-5510



Plymouth
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE-SERVICE

Trudeau trouverait "dommage" que le PQ retarde le référendum

par Louis TARDIF
du bureau du Soleil

OTTAWA — Clôturant devant la presse les activités de son gouvernement pour la période des Fêtes, le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau a réitéré hier ses principales préoccupations sur l'avenir du pays, préoccupations qui sont surtout de deux ordres l'unité nationale et la santé de l'économie.

En matière d'unité nationale, c'est évidemment "le cas Québec" qui a pris le dessus — les journalistes anglophones se montrant encore des plus curieux sur le phénomène québécois qui semble pour le moins en indisposer certains depuis le 15 novembre.

Pierre Elliott Trudeau a alors essentiellement répété ce qu'il a affirmé depuis la date de la prise du pouvoir au Québec par le régime Lévêque.

Le référendum, il ne sait pas si M. Lévêque a l'intention de le retarder dans 3 ou 4 ans mais, ce serait "dommage" s'il le faisait parce que ça prolongerait la période d'incertitude.

De toute façon, quant à lui, il ne se sentirait aucunement lié par un tel référendum, ce dernier n'ayant aucune valeur légale pas plus qu'un sondage d'opinion.

Pour l'incertitude des hommes d'affaires à l'égard du Québec, M. Trudeau a bien confirmé qu'il en avait ren-

contré quelques-uns mais que "les opinions étaient variées."

Certains hommes d'affaires veulent quitter le Québec, d'autres retardent leurs investissements, d'autres s'en fouent.

"Le capital est mobile, beaucoup plus que les ménages" a affirmé le premier ministre et si le dollar rapporte plus en Ontario ou dans le reste du Canada, c'est là qu'ils investiront. Et si leur dollar est rentable, au Québec, ils y resteront.

L'important c'est pas ça...

Mais le référendum et le capital, ce n'est pas ça qui est important selon le chef libéral.

Il faut avant tout faire en

sorte que les Québécois se sentent bien à l'intérieur de la Confédération et qu'ils aient envie d'y rester.

Dans ce sens-là, toute idée de force est exclue pour garder les Québécois dans le Canada.

Et Pierre Elliott Trudeau seul n'est pas capable de convaincre les indépendantistes du défi canadien. Tout le monde devra faire sa part, a précisé le premier ministre.

Surtout les anglophones des autres provinces, car si les Québécois se sentent de moins en moins heureux au pays, c'est qu'il y a eu, entre autres, une crise comme les Gens de l'air où plusieurs Québécois se sont dit que le fanatisme des anglophones les empêchait de s'épanouir dans leur propre province.

Lorsqu'un Québécois s'aperçoit qu'il ne peut plus communiquer dans sa propre langue au Québec avec un autre Québécois, ça ne l'intéresse plus de vivre dans ce pays-là.

D'ailleurs, certaines Gens de l'air sont devenus aussi "fanatiques" de leur côté depuis et c'est maintenant une situation de confrontation, a précisé M. Trudeau, faisant allusion au refus de certains pilotes et contrôleurs francophones de participer aux tests de simulation exigés par le fédéral.

Rôle des provinces

Parlant toujours des Canadiens qui devraient tout faire pour garder les Québécois avec eux, M. Trudeau s'est particulièrement adressé aux provinces pour qu'elles donnent suite le plus tôt possible aux bons vœux émis sur l'augmentation du bilinguisme dans leur propre institution.

Particulièrement dans le domaine scolaire où l'apprentissage des deux langues officielles serait un atout important.

Finalement, faisant allusion au French Power, les anglophones devraient "ar-

rêter de s'énerver" a affirmé le premier ministre parce qu'un groupe de Canadiens français sont venus dans la capitale fédérale prendre leurs affaires en main.

Les contrôles, ça va bien

Abordant ensuite la question des contrôles et du chômage, M. Trudeau s'est dit d'avis que de plus en plus de Canadiens acceptaient le contrôle des prix et des salaires et il s'en est félicité tout en lançant des fleurs aux chefs d'entreprise, aux travailleurs et à tous ceux qui ont compris l'importance de ces mesures et le bien qu'elles font au pays.

Dans ce sens-là, "il n'est pas question d'y mettre fin avant la période prévue, soit 1978, à moins que le consensus national soit tel sur la modération que les contrôles soient devenus inutiles.

Nouveaux rapports avec la presse

C'était la première rencontre hier du premier ministre Trudeau avec les journalistes de la tribune parlementaire, selon la nouvelle formule.

En effet, afin d'éviter les bousculades à la sortie des Communales et lors des réunions du cabinet dans les édifices parlementaires, le bureau du premier ministre a décidé que M. Trudeau rencontrerait les journalistes une fois par semaine à l'édifice national de la presse, dans la salle réservée à cette fin.

Certains y ont vu, comme le président de la tribune, le chroniqueur Charles Lynch, une autre tentative du premier ministre de s'éloigner de l'information prise sur le vif et de placer les correspondants dans un cadre trop rigide.

Quoi qu'il en soit, le "Joyeux Noël" du premier ministre lancé à la fin de la conférence n'a pas trouvé d'écho dans la salle, les représentants des médias n'ayant peut-être pas apprécié que le chef du gouvernement les garde à l'oeuvre 24 heures avant le réveillon.

Selon le chef du CTC, 1977 sera une dure année

OTTAWA (PC) — Joe Morris, le chef du Congrès du travail du Canada, fort de ses

2,3 millions de membres, a prévenu: "L'année 1977 va être très dure".

"Le chômage va continuer à croître, et l'économie à ralentir de plus en plus", a déclaré M. Morris dans une interview de fin d'année.

"Et ça n'ira pas mieux tant que le pouvoir d'achat sera grignoté", a-t-il précisé.

Le ministre du Travail, M. John Munro a dit de son côté que "l'année promet d'être intéressante", et qu'il espérait de meilleures relations entre le gouvernement et le monde syndical.

Le CTC a commencé le 14 octobre sa campagne de manifestation contre le programme fédéral anti-inflation de contrôle des prix et des salaires.

chronique du jour

Les restaurants grecs de Montréal paieraient très peu leur personnel

Une ancienne serveuse dans les restaurants grecs de Montréal, Mlle Anastasia Stasinopoulos soutient que ces établissements ne versent que \$25 par semaine, pour 60 heures de travail, à bon nombre de ses compatriotes qui réussissent à se trouver un emploi dans les quelque 30 restaurants grecs de Montréal.

Mlle Stasinopoulos a affirmé que plusieurs immigrantes n'ont pas d'autre choix que de travailler à un tel salaire si elles veulent vivre quelque peu. Ces filles, nouvellement arrivées en terre québécoise, parlent difficilement l'anglais ou le français et doivent se résigner à "se faire exploiter".

Voilà un cas qui pourrait intéresser le nouveau ministre du Travail, M. Jacques Couture. Le préteur-ouvrier est par surcroît ministre de l'Immigration.

Appui au ministre

Les présidents des sections locales québécoises des travailleurs en communication du Canada (CTC) ont donné leur appui à l'objectif que poursuit le ministre des Communications, M. Louis O'Neill, d'assujettir la compagnie Bell Canada à la Régie des services publics du Québec.

Bell Canada répond actuellement au Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, une régie fédérale, pour ce qui est de la fixation de son tarif.

Les présidents de ces sections représentent 5.150 techniciens, employés de bureau et téléphonistes de la filiale Télébec Ltée, dans le Nord-Ouest, et 350 travailleurs et travailleuses de la filiale Northern Telecom, à Lucerne.

Ils exhortent de plus le nouveau gouvernement à appliquer intégralement son programme de prise de contrôle des entreprises de communication au Québec en même temps de rapatrier la juridiction de matière de relations de travail.

La surdité

Il n'y a pas que le ministre québécois du Travail qui s'intéresse, parmi les parlementaires, à la santé des travailleurs. Le député fédéral libéral de Lakeshore, M. Kenneth Robinson, soutient que les entreprises recevant des contrats gouvernementaux, ne devraient pas soumettre leurs travailleurs à des bruits d'une intensité de plus de 85 décibels, pour une période de huit heures.

Le code fédéral permet actuellement une intensité de 87 à 90 décibels, pour une période de huit heures, et de 90 à 92 décibels, pour une période de cinq à six heures.

Le 15 décembre

Un mois après le scrutin général, les employés d'hôpitaux ont tenu des assemblées sur les heures de travail pour manifester contre les coupures budgétaires. Les propos du nouveau ministre des Affaires sociales, le docteur D. Lazure, n'ont pu les rassurer. Selon un relevé de la CSN-Québec, le taux de participation a été comme suit: Christ-Roy (332 membres), Saint-Michel-Archange (1.813 membres), clinique Roy-Rousseau (143 membres), hôpital Enfant-Jésus (1.071 membres), Montmagny (350 membres), Baie-Saint-Paul (560 membres), Saint-Sacrement (868 membres), CHUL (681 membres), Saint-Augustin (308 membres) et Saint-François-d'Assise (900 membres).

SUPER VENTE

ESCOMPTE JUSQU'A

50%

dès lundi le 27 décembre 1976

La boutique
Pierre Robitaille inc.
Carré d'Youville, 694 0262 / Place Ste-Foy, 653 7260

VENTE AVANT LA NOUVELLE ANNEE

POUR 5 JOURS SEULEMENT

LE VENTE DEBUTE LUNDI... MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI

SEULEMENT
5 JOURS

POUR BEBE

ENSEMBLES DE NEIGES
1 ou 2 morceaux
Fourrure Borg et Nylon très chaud
et de qualité
grandeur naissance à 3 ans.

**JUSQU'A 50%
DE REDUCTION**

POUR FILLETES

Robes, Jupes, Jumpers, Gauchos
Longs et courts
dernière créations
grandeurs 2 à 16 ans

**JUSQU'A 50%
DE RABAIS**




REDUCTIONS JUSQU'A 60%

<p>MANTEAUX D'HIVER</p> <p>pour garçons et filles grandeurs de 2 à 18 ans DERNIERES CREATIONS</p> <p>RABAIS DE 40 à 50% Tant qu'il y en aura!</p>	<p>ENSEMBLES DE SKI</p> <p>pour garçons et filles</p> <p>2 morceaux, très pratique, vaste choix de couleurs grandeurs 2 à 18 ans</p>	<p>GRANDE REDUCTION</p> <p>Anoraks de ski, pantalons "Warm-Up", manteaux avec capuchon et canadiennes. Grandeurs 2 à 18 ans</p> <p>PROFITEZ-EN!</p>	<p>HABITS DE MOTONEIGE</p> <p>Pratique pour la saison grandeurs 2 à 18 ans</p> <p>GRANDE REDUCTION</p>
---	---	---	--



chez BEATRICE

Magasin à rayons pour enfants; grandeurs naissance à 18 ans

2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
PLACE LAURIER, STE-FOY - TEL.: 651-5938
CENTRE D'ACHATS JADIS, CHARLESBOURG - TEL.: 623-2351

EATON

1/2

prix LUNDI SEULEMENT

Dans tous les magasins Eaton
des centaines d'articles au rabais.

Repérez dans le magasin les affichettes ½
prix de couleur verte. Profitez-en pour
faire de bons achats pour vous et votre
famille. Achats en personne seulement.
Quantité limitée. Hâtez-vous, le meilleur
choix sera pour vous. Utilisez votre carte-
comptable Eaton. Place Ste-Foy

Heures d'ouverture: aujourd'hui de 9h30 à 17h30, fermé samedi 25 décembre; lundi 9h30 à 17h30.

Les patients devront payer les traitements de physiothérapie

par Anne-Marie VOISARD

Le ministère des Affaires sociales s'apprête, si ce n'est déjà fait, à adresser à la Régie de l'assurance-maladie du Québec une directive de nature à garantir que les physiatres ne pourront à l'avenir être payés pour des actes qu'ils n'ont pas réellement posés.

Considéré comme une victoire pour les physiothérapeutes, ce geste s'inscrit dans la lutte entreprise par cette corporation professionnelle pour se tailler une place à côté des médecins spécialistes en physiothérapie.

La Corporation des physiothérapeutes, dont le président est M. André Audy, manifestait beaucoup d'inquiétude à la suite de l'entente survenue en novembre dernier entre le ministère des Affaires sociales et la Fédération des médecins

spécialistes du Québec. Cette entente, qui doit être appliquée à compter du 1er janvier prochain, contenait des termes imprécis qui, au dire des physiothérapeutes, risquaient de nous faire retourner à la situation de 1972 qui permettait aux physiatres de se faire payer pour des actes qu'ils n'avaient pas eux-mêmes posés.

La directive signée par le sous-ministre M. Jacques Brunet, clarifie cette situation en spécifiant que les traitements de physiothérapie constituent des "actes" et non des "techniques".

On va payer

Hélas, cette directive a une contrepartie fort désagréable pour le public. Acte ou pas, c'est le médecin seul qui peut se faire payer par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Les traitements donnés par un physiothérapeute, n'étant pas remboursés par la RAMQ, reviennent donc à la charge du patient.

M. Audy, lui-même attaché à une clinique privée de physiothérapie, est conscient que cette directive risque de vider les cliniques privées pour faire allonger les listes d'attente dans les hôpitaux. Il a dit cependant que le nouveau ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, est conscient également de cette difficulté et qu'il devrait y apporter un remède.

Avortement: gare aux charlatans

La Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN) se réjouit de la position du ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, laquelle a contribué à mettre fin aux poursuites judiciaires dont faisait l'objet le Dr Morgentaler depuis plusieurs années.

La fédération a maintes fois répété qu'il était inutile de s'acharner à de telles poursuites judiciaires et demandé au gouvernement de concentrer plutôt ses efforts sur les changements à apporter, comme le souhaite d'ailleurs la majorité des Québécois (Sondage de La Presse).

Dans un récent communiqué, la fédération se dit particulièrement heureuse de la demande adressée au ministre Ron Basford, concernant l'amendement à apporter au Code criminel et souhaite que ce dernier y donne suite.

Toutefois, la fédération estime que tant que la loi ne sera pas changée, il faudra redoubler de vigilance afin d'empêcher que se fassent des avortements par des charlatans et que des agences commerciales s'enrichissent indûment grâce à cet acte médical. A cette fin, la fédération insiste de nouveau sur la nécessité de rendre obligatoire, les comités d'avortement thérapeutiques dans tous les hôpitaux du Québec.

Par ailleurs, poursuit le communiqué, il ne faut pas oublier la situation difficile des couples aux prises avec une grossesse accidentelle, de là l'importance, une fois de plus, de mettre sur pied au Québec, et cela de façon urgente, des services pour grossesses accidentelles.

Ces services, dit-on, pourraient recevoir de l'aide permettant de faire un choix libre et réfléchi: appui moral, affectif, financier, pour mettre au monde et éduquer cet enfant ou pour le confier à l'adoption après sa naissance ou encore, avoir accès à un avortement médicalement sûr.

La fédération croit que le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, devrait faire connaître le plus rapidement possible les décisions officielles de son ministère en ce qui concerne l'ensemble de ces services.

Mais, selon la fédération, il y a pire encore que cette absence de services pour les grossesses accidentelles, et elle se demande ce qu'attend le gouvernement du Québec pour rendre publique une politique permettant aux citoyens de tout le Québec d'avoir accès rapidement à l'information, à des services médicaux et à des conseils de qualité en planning des naissances. La FQPN estime que le gouvernement ne consacre pas suffisamment d'argent et d'énergie pour réellement prévenir les grossesses indésirées.

Ambassadeur yougoslave

BELGRADE (AFP) — M. Mitko Calovski, secrétaire général adjoint à la présidence collégiale de Yougoslavie, a été nommé ambassadeur de Yougoslavie au Canada, annonce-t-on officiellement à Belgrade.

un moment inoubliable



portrait couleur 5 x 7 seulement 38'

Créez un portrait très personnalisé grâce à notre nouveau choix de décors et arrière-plans couleur.

Mardi et mercredi, les 28 et 29 décembre, de 9h30 a.m. à 5h00 p.m.
Jeudi le 30 décembre, de 9h30 a.m. à 8h00 p.m.

Vous économisez toujours chez

towers

PLACE LAURIER, STE-FOY, QUEBEC

Tous les âges: bébés, enfants et adultes. Une pose par sujet. Sujets additionnels: (groupes ou individus de la même famille) \$1.00 par sujet. Pas d'épreuves. Vous obtenez des portraits de finition professionnelle (choix de poses). Vous pouvez acheter des portraits supplémentaires à prix raisonnables. Satisfaction assurée ou argent remis volontiers. Aucuns frais de manipulation.

Notre vente semi-annuelle débute demain matin à 9h30



Boutique

Mistigri

Boutique Mistigri vous invite à profiter de ces spéciaux. Venez tôt pour un meilleur choix.

33 1/3% à 50% d'escompte

sur un choix de: manteaux pour filles et garçons, habits de neige, robes, ensembles pantalon et plusieurs autres articles de maison.

Spécialités:

Cadeaux de naissance et importations. Vêtements pour bébés jusqu'à 4 ans.

BOUTIQUE MISTIGRI

PLACE LAURIER, nouvelle annexe (mail nord, 2e étage) 658-1212

norman

fête Noël!

lundi le 27 décembre

une réduction sur

"toute-toute"

notre marchandise

même sur celle déjà réduite. une occasion très spéciale

venez fêter chez nous lundi à nos quatre magasins norman

25

de réduction

Offres décevantes pour l'achat de l'usine Bellevue

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Le président et principal actionnaire de la firme Produits Bellevue Inc., de Thetford Mines, M. Conrad Lessard, est en bonne posture pour reprendre le contrôle de son entreprise de tentes-roulottes, de roulottes de voyage et de maisons mobiles, par suite de l'ouverture, hier à Québec, des offres publiques pour la vente des actifs de la compagnie.

Cependant, l'affaire n'est pas encore dans le sac même si M. Lessard est le seul des trois soumissionnaires à avoir déposé une offre conforme à l'appel qui prévoyait la vente globale de l'entreprise (usine, matières premières, produits finis), afin d'assurer la relance de la plus grosse industrie secondaire dans la région de Thetford.

En effet, LE SOLEIL a appris que la proposition de M. Lessard pourrait être rejetée par les créanciers privilégiés qui la jugeraient insuffisante. Dans un tel cas, ce serait la liquidation des actifs.

Circulation rétablie sur la route 132

RIMOUSKI (PC) — La circulation routière sera rétablie dans le courant de la journée, aujourd'hui, sur la route 132, à Saint-Fabien, dans le comté de Rimouski, où un affaissement de terrain a lourdement endommagé la chaussée sur une distance de quelque 4 000 pieds, le 16 décembre dernier.

Un porte-parole du ministère des Transports, à Rimouski, a révélé, jeudi, que la route avait été réparée temporairement en attendant que l'on puisse procéder à des études plus approfondies sur la nature des travaux qui seront nécessaires pour empêcher d'autres glissements.

Les réparations temporaires ont consisté principalement à abaisser les arêtes aux deux extrémités de la cavité créée par l'affaissement du sol.

Temps froid

Le porte-parole a précisé que le ministère des Transports avait obtenu des géologues l'assurance que la circulation pourra s'y effectuer sans danger si le temps froid persiste.

Des patrouilleurs du ministère surveilleront constamment la situation et la circulation devra de nouveau être détournée en cas de dégel ou de pluies abondantes.

Le deuxième soumissionnaire est un gros concurrent, la firme Val-Bar Inc., de Saint-Louis-de-Blandford. Cette dernière est intéressée à tout acheter, sauf l'usine.

Le troisième acheteur intéressé serait une entreprise des Trois-Rivières qui aurait fait une offre de \$1,460,000 pour les produits finis.

Le contenu des trois offres n'a pas été rendu public, les parties impliquées dans le dossier s'étant engagées, semble-t-il, à respecter la consigne du silence jusqu'à ce que l'étude ait été achevée.

S'il devait y avoir liquidation, l'offre la plus alléchant

te serait celle de Val-Bar Inc., la vente des produits finis (675 tentes-roulottes, 400 roulottes de voyage et 40 maisons mobiles) et des matières premières.

Situation inchangée

A la lueur des résultats de cet appel d'offres, le dossier Bellevue n'a guère évolué au

cours des trois derniers mois. On se souvient qu'à la fin de septembre dernier, dix groupes d'industriels avaient déposé des propositions d'achat partiel ou complet des actifs de Bellevue, mais que ces offres avaient été rejetées, finalement, par l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre. A ce moment-là, cinq acheteurs

étaient prêts à relancer l'industrie thetfordoise.

Par la suite, 200 des 500 employés en chômage de Bellevue avaient occupé l'usine pendant cinq semaines en exigeant que de nouvelles soumissions soient demandées pour la vente globale de la compagnie afin que leurs emplois puissent être sauvés.

Ce sont ces offres qui furent

ouvertes hier. Les parties impliquées directement dans le dossier Bellevue sont les deux créanciers privilégiés, la Banque provinciale du Canada (\$3,6 millions sur les inventaires) et la Banque fédérale de développement (\$2,3 millions sur les immobilisations), la SDI qui rembourse une par-

tie des intérêts d'un emprunt sur immobilisations, et qui avait empêché, en mars 1975, la liquidation des actifs en garantissant aux deux créanciers privilégiés le remboursement du déficit éventuel d'exploitation jusqu'à concurrence de \$2,5 millions (le déficit sera de \$2,3 millions), et la firme de gestion Mercure, Béliveau et associés.

St Cyr & Frères Inc.

fait un grand "seau" dans ses prix!



PIGEZ

votre propre escompte,
la chance est de votre côté.

Dans le baril seront déposées 16 capsules indiquant l'escompte auquel vous avez droit. Chaque client aura la chance de piger une capsule marquée à l'escompte mentionné et, de ce fait, pourra faire l'achat de l'appareil au prix de détail suggéré, moins l'escompte mentionné. Exemple: si vous pigez 35% sur un appareil à prix suggéré de \$377, celui-ci ne vous coûtera que \$245.

16 CAPSULES

contiennent des escomptes variant de

10% à 40%

sur tout appareil haute fidélité ou stéréophonique dans nos salles de son

SONY
ROTEL
AKAI
DUAL
NORESCO
BIC-VENTURI
APL
JUC

ADC
AIWA
LLOYD'S
MORDANT
SHORT
REC-MIXER
PRO-LINEAR
TEAC

En vigueur du 27 au 31 décembre sur tout
RECEPTEUR - AMPLIFICATEUR - TABLE TOURNANTE -
TUNER - HAUT-PARLEUR - MAGNETOPHONE 8 PISTES -
CASSETTES - BOBINES - RADIO-REVEIL - RADIO
PORTATIVE - CASSETTOPHONE - ECOUTEURS -
EGALISATEURS DE FREQUENCES - MIXER - ETC.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
en vigueur dans nos deux magasins

St Cyr & Frères Inc.

754 est, rue St-Joseph
Québec - Tél.: 522-1233
et 522-1234

Place Laurier
Ste-Foy, Qué.
Tél.: 651-7384

BASTILLE
à la
coin Ste-Ursule et Ste-Genève
SA CARTE
GASTRONOMIQUE
SA TABLE D'HÔTE
SES PETITS PLATS
DE NOËL
694-0113
Sur réservations
RENVERSERÀ
QU'OUS
UN REVEILON



Garde Lemelin

A l'occasion de votre soirée, avec votre sourire constant que vous apportez auprès de vos malades, aujourd'hui, comme par les années passées, nous vous souhaitons d'être toujours heureuse pour toujours sur cette terre, et gardez toujours votre franc sourire et votre bonté de toujours. Une montre a été offerte à l'occasion des Fêtes.

Nos meilleurs voeux pour Noël.
L'Association des Infirmières, le groupe de 1939 de son fils Jacques Blais, les membres de sa famille.

(ANN)

L'entre-Fête

massicotte sports

COMMENÇANT
LE 27 DECEMBRE 1976,
à 9.00 heures A.M.

ENSEMBLES SKI DE FOND

SANS FARTAGE, COMPRENANT:

- * SKIS JÄRVINEN, SANS FARTAGE,
- * FIXATIONS Villor[®], ARGENT,
- * BATONS TONKIN

Longueurs: 120 cm., 135 cm., 150 cm.

PRIX ENTRE-FETE:

29⁸⁸



VETEMENTS DE SKI ALPIN:

Ensembles, 2 pièces de ski alpin, modèles:
TRI-VERSE (hommes)
DENVER (hommes)
GEAR-DOWN (femmes)

PRIX ENTRE-FETE:

39⁸⁸

TOUTES VENTES FINALES

Modèle COURCHEVAL
POUR DAMES

Ensembles 2-pièces

PRIX ENTRE-FETE:

49⁸⁸



Ensembles 2-pièces

Modèle MALOGA
pour dames et
ADELBODEN
pour hommes.

PRIX ORIGINAL JUSQU'A
\$180

PRIX ENTRE-FETE:

99⁸⁸

TOUTES VENTES FINALES

Ensembles duvet 2-pièces
pour dames,
W.S.B. # W 2428-58

PRIX ENTRE-FETE:

69⁸⁸

TOUTES VENTES FINALES

VETEMENTS DE SKI DE FOND:

Ensembles de ski de fond,
2 pièces, modèle # D 806,
tailles: 12, 14, 16 - Junior.

PRIX ENTRE-FETE:

19⁸⁸

UNE PAIRE PAR CLIENT

NORDICA MUNARI JUNIOR

POINTURES: 5, 5½, 6

Prix original jusqu'à \$40

PRIX ENTRE-FETE:

14⁸⁸

ENSEMBLES DE SKI ALPIN POUR

Comprenant:

* skis **ELAN** GOGO

* fixations TYROLA
MINI-CLIX SUPER

PRIX
ENTRE-FETE:

79⁸⁸

ENSEMBLES DE SKI ALPIN

Comprenant:

* ski **ELAN** FREE

* fixations TYROLA 120

PRIX
ENTRE-FETE:

88⁸⁸

SHORT CUT **K2**

Prix original \$120

Longueurs: 150 à 180 cm.

UNE PAIRE PAR CLIENT

PRIX
ENTRE-FETE:

89⁸⁸



BOTTES **NORDICA**

1976

Modèle ASTRAL METEOR

Pointures: désassorties

Prix original: \$250

PRIX
ENTRE-FETE:

129⁸⁸

(N.B.: au 915 EST, RUE ST-VALLIER SEULEMENT)

ENSEMBLES DE SKI ALPIN

SALOMON S 1977
444
DYNASTAR GMS 1977

PRIX
ENTRE-FETE:

145⁸⁸

SKI DE FOND

Ensembles pour adultes comprenant:

* SKIS EUROPEENS

* FIXATIONS Villor[®], ARGENT,

* BOTTES EN CUIR, CHEETAH,
DOUBLES,

* BATONS TONKIN

PRIX ENTRE-FETE:

59⁸⁸

N.B.:
AUCUNE
MISE DE COTE
TOUTE VENTE
FINALE



massicotte sports



- CHARGEX
- MASTER CHARGE
- AMERICAN EXPRESS

• CENTRE-VILLE • SAINTE-FOY • PLACE FLEUR DE LYS • PLACE LAURIER (MAIL NORD) • PLACE LAURIER (MAIL EST)